

IMPRIMÉ À TAXE RÉDUITE



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7180 SENEFFE 1
6/1480

**PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
de l'a.s.b.l. HORS-LES-MURS**

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT : 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 110 – 4e trimestre

décembre 2007

REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 2

Equipe de rédaction

PAVÉS : Philippe Liesse - 02/653.24.86 - philippe.liesse@skynet.be

Communautés en marche : Gisèle Vandercammen et Marie-Françoise Michot

Hors-les-Murs : Pierre Collet et Jean-Marie Culot

Réseau Résistances : Edith Kuropatwa et Louis Fèvre



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Éditorial de H.L.M.

Deuxième livraison de notre 'revue commune' dans le réseau 'PAVÉS'. Dans la partie HLM, vous trouverez surtout des articles sur le récent débat ouvert aux Pays-Bas : à la fin de l'été, les Dominicains y ont distribué une brochure intitulée 'Kerk en Ambt' (Église et Ministère) qui a été immédiatement attaquée par les évêques et par l'Ordre, à Rome. Mais globalement les supérieur(e)s religieux et religieuses du pays l'ont accueillie avec bienveillance. À la demande d'amis français, j'en ai fait une traduction (non officielle, bien sûr) et je suis disposé à l'envoyer à qui la demanderait.

Comme on le lira sur pièces, ce document suggère et même conseille aux communautés locales, en particulier paroissiales, et qui seraient en manque de prêtre pour célébrer 'leur' eucharistie, de choisir en leur sein la personne qui convient. Qu'elle soit homme ou femme, mariée ou non... Et en cas de refus non pertinent de l'évêque, qu'elles passent outre !

Il nous a semblé que cette question rejoignait un de nos objectifs, la sensibilisation et la transformation des mentalités à propos du ministère. Mais comme dans notre pays, on n'a guère fait écho jusqu'ici à ce véritable 'pavé dans la mare', il nous incombe peut-être de jouer un rôle dans la poursuite du débat. Cela dépendra de vous, amis lecteurs...

Faut-il rappeler encore que ce n'est pas la contestation elle-même qui nous guide ? Ce qui est en jeu est tout autant la vie des communautés que la fidélité à l'esprit de Jésus. C'est ce que nous avons lu et apprécié dans ce texte.

Nous ne cherchons pas à critiquer tout azimut. Ainsi, à la revue *Golias* qui prenait un peu vite parti pour Mgr Milingo (voir HLM 109) pour la seule raison que Rome le lâchait, nous avons cru bon de faire connaître notre point de vue : « *Le problème principal est bien que cet archevêque se contente d' 'additionner' le mariage à la manière la plus classique, voire carrément rétrograde, de considérer le ministère presbytéral (et plus encore épiscopal !). Il additionne sans plus, en gardant toutes les caractéristiques très 'cléricales' d'avant même Vatican II. Évidemment, ce n'est pas la conception de la 'famille' apprise dans la secte de Moon qui pourrait lui donner une vision un peu plus 'intégrée' des ministères nécessaires aujourd'hui dans les communautés chrétiennes... Remarquez d'ailleurs que Mgr Milingo fait fi de toutes les recherches théologiques ou pastorales dans ce domaine, ainsi que des nombreux groupes de prêtres mariés qui y ont travaillé et y travaillent encore... »*

Pierre COLLET

Lorsqu'un évêque arrive tout doucement en fin de mandat, la question de son remplacement éveille la convoitise des uns, la curiosité des autres, quand ce n'est pas la peur du lendemain. Certains ont beau s'en remettre à la force de l'Esprit, nos lendemains vont-ils chanter ou déchanter ? Qui nous dit qu'il est à l'abri de toute manipulation ? N'est-il pas, parfois, sommé de la fermer ou de choisir tel ou tel. Pour raison d'état ... clérical, s'entend ?

Nous ne sommes pas les premiers à réclamer plus de transparence et un tant soit peu de démocratie dans les pratiques ecclésiales. Quelques rappels historiques, que nous retrouvons chez Gustave THILS, sont vraiment édifiants. Ils ne peuvent que nous encourager à ne pas perdre courage devant le carcan dans lequel la solidarité épiscopale enferme la réflexion et l'action des évêques.



Les instances européennes s'intéressent assez peu aux courants de pensée qui animent la base des Eglises et les courants non religieux. Le 'G3i' a voulu relever le défi de faire entendre une autre voix dans le concert de la référence au religieux.

Les Redes Cristianas en Espagne et *Les Réseaux des Parvis* en France sont des mouvements frères. Il est bon de donner aussi quelques nouvelles de la famille.

Si on vous dit *Vallery*, vous pensez tout de suite au prénommé Paul. Mais connaissez-vous Jacques ? Jean-Pierre HOMMÉ est à l'origine d'une après-midi organisée à la mémoire de Jacques Vallery. Nous lui avons demandé de nous parler de Jacques, disparu il y a vingt ans. Il le fait avec l'intelligence du cœur !

Voici donc le menu que nous vous proposons à la veille des fêtes de fin d'année. Nous espérons qu'il vous permettra de vivre ce temps comme un véritable AVENT, qu'il ensemence votre champ d'humanité afin que le chant de Noël soit plus qu'une vieille rengaine.

Philippe LIESSE

Choisir un évêque !

Le choix d'un nouvel évêque est un problème majeur pour certains chrétiens, un problème mineur pour d'autres. Quelle que soit la sensibilité institutionnelle des uns ou des autres, il reste que cet événement revêt une certaine importance pour l'existence chrétienne au niveau local.

En quoi les chrétiens se sentent-ils concernés ? Peuvent-ils imaginer que leur intervention puisse avoir quelque influence sur ce terrain de chasse gardée ? En intervenant dans le débat, ne risquent-ils pas d'être des braconniers, toujours en danger d'être pris en flagrant délit d'action illégale ? La question n'est pas nouvelle ! Quelques données historiques pourraient aider ceux qui se sentent concernés par le sujet à donner du poids à leur action. Nous puisons ces données dans un dossier élaboré par Gustave THILS¹, il y a près de 40 ans.

C'est le cardinal Suenens qui a relancé le débat

Le Concile Vatican II a connu quelques demandes pour que les laïcs soient associés à la nomination de leurs évêques, mais elles ne connurent aucune suite officielle. C'est au niveau de divers groupes ou commissions que la question fut abordée. En mai 1969, elle sortit vraiment de l'ombre grâce à l'interview accordée par le cardinal SUENENS aux *Informations Catholiques Internationales*. Celui-ci proposait « d'associer plus étroitement le laïcat à l'élection des évêques ». En fait d'élections, le cardinal envisageait aussi l'intervention du corps épiscopal lui-même pour le choix du pape, en lieu et place du groupe restreint de cardinaux. Cette interview laissa des traces ! Certains évêques commencèrent à comprendre qu'ils pourraient donner leur avis à l'occasion de l'élection du Pape, mais des fidèles et des prêtres déclarèrent qu'ils souhaitaient intervenir dans le choix des évêques. Ce brusque réveil des uns et des autres n'était pas fait pour arranger les choses, et les différentes prises de position commencèrent à déranger les milieux ecclésiaux.

C'est dans un climat tendu et houleux que parut, en août 1969, une interview du cardinal Jean DANIELOU à une revue italienne². Le cardinal

¹ THILS Gustave, Choisir les Evêques ? Elire le Pape ? Duculot, Gembloux-Paris, 1970

² D'après *Le Monde*, 26/08/69, p.11.

met en garde contre toute initiative qui pourrait porter atteinte à l'unité de l'Église : « L'unité de l'Église est un bien extrêmement précieux [...] qu'il serait aujourd'hui très dangereux de tenter de mettre en discussion. » A propos de l'élection du pape, le cardinal entrouvre une toute petite lucarne : « Changer le système, ce serait attenter à la structure même de l'Église, mais une plus grande internationalisation pourrait garantir un choix pondéré ». En ce qui concerne les évêques, le cardinal n'hésite pas à dire : « Il est souhaitable que le peuple de Dieu soit associé de façon plus directe au choix de ses pasteurs ... Il s'agit de trouver la formule la mieux adaptée pour consulter toutes les catégories du peuple de Dieu [...], la décision finale revenant au pape. »



Les lecteurs de l'interview furent surpris et les plus cultivés mécontents. Le journal *Le Monde*¹ cite une réaction de lecteur qui résume bien l'ensemble des réactions : « Le Père Daniélou connaît fort bien l'histoire des premiers siècles de l'Église et la littérature des Pères. Il sait, mieux que moi, que le pape n'a pas toujours été élu par une assemblée de cardinaux. Il sait par

¹ 5-6/10/69, p.15

exemple que le pape, évêque de Rome, était élu au cours d'une assemblée de l'Église locale, par le concours de trois éléments : le témoignage et l'avis exprimés par le clergé (prêtres et diacres), le suffrage (exprimé oralement et collectivement) de tout le peuple, l'accord (consensus) des évêques des sièges voisins, qui aussitôt consacraient le nouvel élu. »

Un autre lecteur réagit aussi fermement à l'encontre du cardinal : *« Si changer de système équivalait à attenter à la structure même de l'Église, le Père Daniélou devrait reconnaître que cet attentat a déjà été perpétré par les papes eux-mêmes, qui ont modifié, progressivement, mais radicalement, l'ancien mode d'élection ! D'autres transformations aussi importantes sont donc concevables et admissibles : l'opportunité pourra en être contestée, non le principe. »*

Le décor est planté, le contexte est connu ! Gustave THILS intervient dans le débat pour redire certaines vérités à propos de l'unité de l'Église et pour rappeler certains faits connus à propos de la désignation des évêques [et du pape] ¹.

L'unité de l'Église est une expression usée. Elle a été utilisée à maintes reprises pour défendre des positions doctrinales, liturgiques ou canoniques qui furent fondamentalement transformées par la suite. Il y a un réel danger de confusion entre unité et immutabilité. La seule unité à maintenir à tout prix est *l'unité de foi et de communion*. Tout le reste doit être au service de cette unité.

Pour bien comprendre le sens de cette unité de foi et de communion, il est bon de se rappeler que *« l'Église catholique comprend les Églises de rite latin et celles qui sont de rite oriental. Toutes ces Églises sont catholiques à part entière et, de soi, toutes sont fidèles à l'unité de foi et de communion voulue par le Christ. Cette unité de foi et de communion implique une identité fondamentale, mais elle comporte aussi des différences considérables dans les formes théologiques, la liturgie, la spiritualité, le droit canon, les perspectives morales, les structures de gouvernement, etc. »* ²

L'auteur n'hésita pas à affirmer : *« Nous n'avons pas le droit d'imposer comme unité essentielle voulue par Jésus-Christ, ce qui appartient à la condition historique de cette unité, ou à une spéculation théologique sur cette unité. »*

¹ Note de l'auteur : « Mon collègue le professeur A. HOUSSIAU a bien voulu relire les pages de cet ouvrage qui ont trait à l'histoire des élections ecclésiastiques, et il les a considérablement enrichies. Je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance.

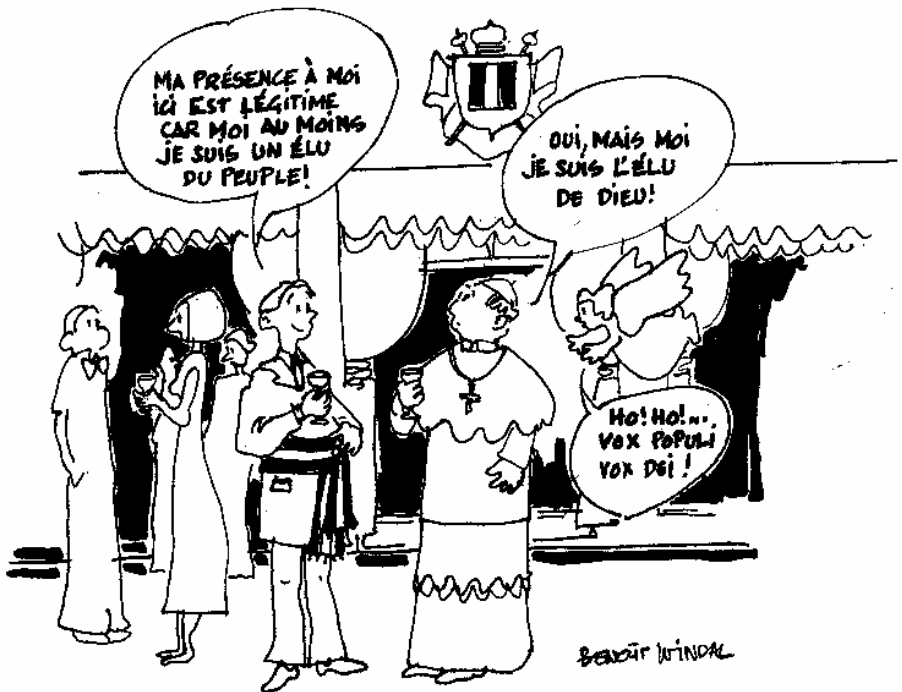
² Thils, op. cit. p.20

Associer les laïcs...

Après cette mise au point sur la compréhension de l'unité, THILS aborde le problème du choix des évêques.

Lorsque le cardinal DANIELOU parlait d'aménagements possibles à propos de l'intervention du Peuple de Dieu dans le choix de leurs évêques, il faisait allusion au rapport approuvé par la conférence épiscopale du Canada (14-18 avril 1969), révisant la procédure de désignation des évêques dans ce pays ¹.

Dans son rapport, la conférence épiscopale du Canada reconnaît le principe d'associer les fidèles au choix des évêques. Elle utilise des formules très générales, ce qui devrait permettre une grande souplesse dans la recherche de critères applicables. En effet, des déterminations trop précises auraient été restrictives et auraient freiné l'évolution. Voici le début de ce rapport : « *En vue d'associer les membres de l'Église à la sélection des candidats à l'épiscopat et de s'assurer d'une connaissance satisfaisante de leurs aptitudes, les évêques procéderont selon un programme établi sur un cycle de deux ans de la façon*



¹ Texte dans *Idoc international*, n°9, 1/10/69, pp. 12-18.

suivante: Au début de la première année du cycle, les évêques diocésains demanderont avec la discrétion requise aux évêques, aux prêtres, aux religieux et aux laïcs de leur diocèse de proposer les noms des prêtres de leur diocèse ou d'ailleurs qu'ils jugent les plus aptes à exercer le ministère épiscopal. »

Il est évident que rien ne s'oppose à ce que les fidèles interviennent dans le choix d'un évêque. De plus, cette intervention ne ferait que renouer avec une très ancienne tradition. Mais cette intervention fut aussi la cause de tumultes et de dissensions. De plus, des autorités tels que des rois, empereurs, ou princes s'efforcèrent de placer leurs protégés dans les évêchés. C'est donc pour assurer la qualité de ces élections et la liberté par rapport au pouvoir civil que l'Eglise décréta que les laïcs ne pourraient plus intervenir dans la désignation des évêques.

Progrès considérable pour déjouer tout empiètement du pouvoir civil ! Mise au rancart du laïcat ! Le choix d'un évêque devient une pure affaire cléricale !

Comment maintenir l'église au milieu du village ? Comment renouer avec la tradition tout en tenant compte des erreurs et déconvenues ? Renouer avec la tradition ? Oui ! Mais laquelle ?

Coup d'œil sur l'histoire

La *Didachè*, déclare : « Ainsi donc, éliminez-vous des évêques et des diacres dignes du Seigneur. »

THILS met en garde contre une utilisation erronée des termes : « *Il serait déplorable de confondre désignation avec nomination, ordination, mission canonique. [...] Sous la plume des auteurs, on rencontrera, et en langues différentes, les vocables: choix, élection, nomination, ordination, consécration, imposition des mains, etc [...] En tout cas, il est indispensable de ne se servir qu'avec prudence des textes qui seront allégués, lorsqu'on envisage de répondre à des questions qui se posent aujourd'hui. En considérant la réalité des démarches, on peut distinguer: a) le choix des évêques, pour lequel interviennent de quelque façon tous ceux qui constituent une Église: les laïcs, les prêtres, les évêques; b) la nomination, acte autorisé et décisif venant en fait du métropolitain, ou du pape, au niveau canonique; c) la consécration ou acte sacramentel par lequel les pouvoirs épiscopaux sont conférés »¹.*

La *Tradition Apostolique* d'Hippolyte de Rome, de même qu'une lettre de St Cyprien nous donnent un aperçu de la manière de procéder au

¹ Thils, *ibidem*, p.30

III^e siècle : « *Lorsqu'un siège est devenu vacant, les évêques des régions les plus proches se réunissent dans cette ville. Un nouvel évêque est élu en présence du peuple, plebe praesente. Il faut que le peuple assiste à l'élection, car il connaît bien la vie de chacun. L'épiscopat est alors conféré à l'élu, par le suffrage de toute l'assemblée, universae fraternitatis suffragio, et d'après la décision des évêques présents, et de episcoporum iudicio. L'assemblée fraternelle du peuple et du clergé, fraternitas, se prononce donc sur la valeur de l'élu, elle donne son suffrage; mais les évêques décident, consacrent.* »

Si les évêques restent les grands arbitres de l'élection, puisqu'ils sont les seuls à consacrer le candidat, il n'en reste pas moins qu'ils ne peuvent imposer un candidat qui n'aurait pas l'aval du peuple.

Les *Statuta ecclesiae antiqua* sont l'expression de la législation ecclésiastique durant un millénaire. La pratique peut se résumer en une formule : « *L'évêque est élu avec l'assentiment des clercs et des laïcs, avec le concours des évêques de toute la province, et tout particulièrement par l'autorité ou la présence du métropolitain* ¹.

Les papes interviennent parfois, mais jamais pour revendiquer un droit exclusif. Ils veulent simplement rappeler la tradition et leurs devoirs à ceux qui sont appelés à les choisir et à les élire.

Cependant, les abus du pouvoir civil vont amener les autorités ecclésiastiques à réduire le rôle des laïcs. C'est le IV^e concile de Constantinople (869-870) qui mettra fin à toutes discussions : « *Le Concile promulgue de plein droit qu'aucune autorité ou instance dirigeante laïque n'a à intervenir[...] et surtout, en ce qui concerne les laïcs, il convient qu'ils n'aient aucun pouvoir en ce domaine, et qu'ils se taisent jusqu'à ce que l'élection du futur évêque, faite régulièrement par le collège de l'Église, ait pris fin* ². »

Jusqu'au XIX^e siècle, on discutait assez peu de la participation des laïcs au choix des évêques car tout le monde savait que l'on s'exposait à une fin de non-recevoir intangible. Le Saint-Siège n'a cessé de se battre pour se réserver toute nomination. Il a gagné son combat et ce succès fut scellé par la promulgation du Code de Droit canon en 1917.

¹ Cum consensu clericorum et laïcorum et conventu totius provinciae episcoporum maximeque metropolitani vel auctoritate vel praesentia ordinetur episcopus

² *Conc. Oecum. Decreta*, éd. J. ALBERIGO et a., Herder, 2e éd., pp. 158-159.

Mais les textes du *Corpus Iuris*, qui jusqu'en 1918 formaient la base de la législation, prévoient que l'évêque est l'élu du clergé et du peuple¹. Et par ailleurs, le Décret de Gratien continuait à faire passer les messages traditionnels : « *Que le clergé et le peuple choisissent librement un évêque de leur propre diocèse* », mais avec une interprétation restrictive pour l'intervention des laïcs : « *Le peuple n'est pas convoqué pour élire l'évêque, mais pour exprimer son consentement à l'élection* », ponctué du commentaire « *avec humilité* ».

Ce bref parcours montre à suffisance que le choix d'un évêque par toute la communauté ne présente aucune anomalie dogmatique. Au contraire, il rejoint la tradition ancienne. Mais le problème le plus délicat reste de trouver le moyen adéquat pour que toute la communauté soit vraiment partie prenante dans la désignation des évêques. Il serait regrettable, poursuit THILS, « *de perdre de vue les leçons d'une expérience séculaire, avec ses temps de lumière et ses heures sombres.* »

Il n'empêche que dans la législation en cours, au moment où Gustave THILS se penche sur la question, c'est le pontife romain qui nomme librement les évêques². Les théologiens curialistes, défenseurs de cet acquis, s'appuient sur la primauté du pape : « *Le pape est le centre de l'unité, et donc il doit instituer les évêques, sinon il veillerait à maintenir une unité constituée par d'autres. Cette unité exige non seulement la dépendance des évêques par rapport au pape, mais aussi que tous les évêques soient institués par lui*³ ».

THILS s'insurge contre cet argument en disant que ni l'histoire ni la doctrine de l'Eglise n'en montrent le bien fondé. Il en termine par un appel vibrant à une révision en profondeur du problème : « *Il serait indispensable d'organiser une rencontre de canonistes, de théologiens et d'historiens, afin de soumettre à examen les arguments avancés en faveur de la détermination récente du droit de nomination des évêques inscrit dans la législation canonique qui régit l'Eglise latine* ».

¹ Corpus Iuris Canonici, éd. E. FRIEDBERG, t. II, Decretalium Collectiones, c. 48-96

² c. 329, § 2.

³ Acta de Vatican I, Doc. A-8a, pp. 42-43.

Que dit le 'Droit' ?

Le nouveau code de Droit canon de 1983, le *Codex Iuris Canonici* (CIC), devait, selon la volonté du Pape, être marqué au sceau du Concile. En conséquence les dispositions relatives aux « *Droits et devoirs des laïcs* » (Can. 224-231) s'appuient sur la Constitution *Lumen Gentium*.

D'emblée le nouveau Code vient s'amarrer à la séparation clercs-laïcs qu'il justifie par la volonté de Dieu. « *En vertu d'une institution divine (ex divina institutione) il y a parmi les fidèles dans l'Eglise des ministres spirituels, nommés clercs; les autres sont appelés laïcs* » (Can. 207, §1). Les seuls droits des laïcs dérivent de leurs devoirs. Ainsi, le droit et le devoir de participer à la vocation salvificatrice de l'Eglise (canon 225) ont pour conséquence le droit accordé aux laïcs *d'étudier la théologie* et de recevoir de l'autorité ecclésiale légale (canon 229) *la permission d'enseigner*.

Quiconque examine de près le nouveau Code de Droit est bien forcé de constater que l'Eglise est et reste une *Eglise soumise au clergé*, même si la lettre du texte a été dépassée par la pratique dans certains domaines.

Il ne faut pas espérer une évolution fulgurante, ni prôner la mise entre parenthèse du Droit canon pour infléchir les pratiques cléricales. Pourquoi ne pas s'appuyer sur ce même Droit, au nom des pratiques démocratiques que nous défendons, pour transformer les pratiques cléricales en pratiques vraiment ecclésiales ?

Le Droit canon affirme que les laïcs peuvent coopérer à l'exercice du pouvoir¹. Rien n'est dit au sujet de cette coopération. Cependant les commentateurs ouvrent des pistes. Le canoniste Richard Puza² souligne, entre autres, « *le droit à l'expression publique d'une opinion* ». Les chrétiens sont libres d'exprimer leur avis dans des affaires concernant l'Eglise, et ce, devant les autorités ecclésiales. De la sorte, le Droit canon ouvre un espace confortable, propice au développement d'une opinion publique dans l'Eglise.

Il faut donc profiter de cette opportunité pour dire, à temps et à contre temps, nos espérances, nos doutes, nos déceptions et nos attentes pour une Eglise plus authentiquement espace de communion. De la sorte, nous pourrions peut-être infléchir ce carriérisme et cet appétit de pouvoir qui rongent un certain clergé, ce dernier n'hésitant pas à se voiler la face par une candide pétition de principe sur l'origine divine de son autorité.

Philippe LIESSE

¹ Can. 129 ; cfr can. 228.

² Catholic Faculty of Tübingen.

G3i : un colloque 'inter-convictionnel'

Ce colloque, tenu les 3 et 4 octobre dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg, était présidé par **François Becker**, co-secrétaire du réseau européen **Églises et Libertés** auquel participe PAVÉS. L'enjeu était double.

1. Les instances européennes tenant peu compte de la base des Églises et des courants de pensée non religieux, il fallait faire bouger les choses. Notre Réseau européen fait désormais partie d'un groupe indépendant, fédéré sous le sigle G3i : Groupe International, Inter-convictionnel, et Interculturel. Il est composé d'associations juive, humaniste, musulmane, et de notre Réseau Européen.
2. Le but de G3i est de favoriser la cohésion sociale en Europe, compte tenu de la légitimité des identités culturelles, religieuses et philosophiques, mais aussi des risques de communautarisme qui peuvent en résulter. On a beaucoup insisté sur l'inter-convictionnel. Les convictions sont des croyances et des choix légitimes, mais dont il est impossible de prouver rationnellement le bien fondé. Question d'intuition plus que de raison logique.

Une cohésion sociale pluraliste

Comment respecter les convictions de chaque groupe ou personne, et développer entre tous le dialogue : s'informer, et discuter le point de vue de l'autre, mais sans abandonner ou minimiser le sien ? Comment favoriser l'action et la prise de parole de chacun dans l'espace public, qui appartient à toutes les communautés. Il s'agit de préciser ensemble les droits fondamentaux de tous, de discerner les mécanismes d'inégalité, d'aménager les espaces pluralistes.

Pourquoi ne le fait-on qu'en cas de conflit ? Pour quelle raison ne forme-t-on (en France) que deux agrégés en arabe ? Un musulman athée ne supporte plus ceux qui se présentent comme les porte-parole de sa communauté (Tewfik Allal). Celle-ci n'est pas que l'affaire des musulmans croyants. Toutes les religions partagent la conviction qu'il faut œuvrer à la cohésion sociale. Or, dans la pratique, exclusions et persécutions pullulent (Gabriel Nissim). Les convictions ne sont plus à imposer mais à proposer.

Diversité et démocratie

Nous ne pouvons séparer cohésion sociale et démocratie. Pour répondre à des déclarations allant dans le sens de la purification ethnique et face à l'audace de négationnistes de la Shoah, s'exprimant dans l'enceinte même

du Conseil de l'Europe, celui-ci a publié une déclaration sur la 'multi-perspectivité historique', condamnant la pensée unique et les révisions déformatrices de l'histoire. Nous devons améliorer les cadres de négociation et de participation, et préserver certaines valeurs, comme la liberté d'expression (pensons à l'affaire des caricatures). La diversité est une valeur démocratique, mais elle ne va pas de soi en Europe. Le progrès existe pourtant et l'ouverture aux autres cultures permet d'éliminer des représentations stéréotypées, et de faire pièce aux fondamentalismes.

Sont citées les réalisations de multiples associations, comme le travail du Centre d'Action laïque de Belgique, rendant plus solidaires la population hétéroclite d'un quartier des environs de Liège, des écoles où le dialogue enseignants - enseignés est constant, et une communauté de jeunes en Allemagne, donnant leur place à des asociaux dans la société.

Le choix de la non violence

La décision de refuser tout ce qui compromet la vie de l'autre constitue un atout essentiel. Le '*tu ne tueras pas*' fait d'ailleurs partie de toutes les sagesses du monde. C'est une valeur universelle, qui s'impose chaque fois qu'elle est réalisable. Cette éthique fournit un premier test à la critique des religions. L'homme croyant a souvent tendance à nier les différences, ainsi qu'à ignorer les dérives violentes et l'exclusivisme de sa foi (Bernard Quelquejeu). La présidente de l'association 'd'Ailleurs et d'Ici' a été accusée d'athéisme parce que, musulmane, elle refusait de porter le voile. (Samia Labidi). L'Islam fanatique des islamistes tue parce que l'on est incroyant, et interprète le port ou non d'un voile comme un signe de conviction religieuse, ce que récuse l'Islam d'appartenance simplement culturelle.

Rôle ambigu de la mondialisation

Est dénoncée son action, qui ne contribue pas au pluralisme. Au lieu de réduire les positions dominantes, elle accentue les inégalités et mutile des cultures et des économies qui permettraient aux moins puissants d'enclencher leur développement. Les intérêts individuels doivent s'effacer devant l'urgence des besoins collectifs et la protection des démunis. Plusieurs pistes de travail sont à suivre qui, indirectement, y contribueront :

- assurer la qualification démocratique des individus,
- améliorer les cadres de négociation et de participation,
- préserver des valeurs comme la liberté d'expression.

Les forums sociaux y ont aidé.

Un Livre Blanc

Le Conseil de l'Europe prépare ce Livre Blanc, qui portera sur le dialogue interculturel. Il traitera de la diversité des relations Églises - États. Il exigera la liberté de pensée et des confessions, le respect des Droits Humains, l'égalité de base entre citoyens, la protection des minorités, et la gestion de la diversité.

Conclusions

Les conclusions du président du Cercle Gaston Crémieux, de culture juive, insistent sur le dépassement de l'inter-religieux par l'inter-convictionnel, la délégation, garantie d'une laïcité non totalitaire, et les structures représentatives (Philippe Lazar).

Nous apprenons enfin que G3i vient d'être reconnu par le Conseil de l'Europe comme interlocuteur patenté. C'était notre premier souhait. Cette reconnaissance permettra de mieux exploiter les données de ce colloque et de contribuer plus directement à la réalisation d'une cohésion sociale pluraliste.

Louis FÈVRE

'Redes cristianas'

Comme partout, dès les années 60, se constituèrent en Espagne divers groupes d'action catholique, disait-on alors, bien décidés à changer les choses tant au plan chrétien qu'au plan social. Vatican II devait renforcer et soutenir leurs intuitions. Plusieurs évêques s'engagèrent aussi dans ce sens, mettant ainsi en question le national-catholicisme qui soutenait le régime du général Franco. Rappelons la figure de Mgr Tarancon, cardinal de Madrid. D'autres courants devaient se développer ensuite. Citons la prise de conscience qui se fit à l'occasion du manifeste de 'NOUS SOMMES ÉGLISE' parti d'Autriche en 1995. L'importante association d'aide au tiers-monde Oscar ROMERO en est une autre ...

Déjà en mai 1986, les communautés et groupes chrétiens de Madrid se constituèrent en ÉGLISE DE BASE. C'était une façon de s'articuler pour l'action, la réflexion, la formation et la prière en commun... Celle-ci regroupe, en particulier, pas moins d'une cinquantaine de communautés parfois fort nombreuses. Elle se liera au RÉSEAU EUROPÉEN 'ÉGLISES ET LIBERTÉS' en 2005.

Les autres régions n'étaient cependant pas en reste. Partout des communautés naissaient ; des mouvements nationaux les regroupaient, ainsi le mouvement des COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES POPULAIRES. Divers regroupements se sont aussi constitués au plan régional. Tous sentaient bien la nécessité d'une plus grande coordination. Face à l'involution de plus en plus accentuée ces dernières années de la Conférence Épiscopale, qui s'était déjà fortement repliée sur elle-même lors de la transition démocratique après la mort de Franco en 1975, le besoin se faisait sentir de faire connaître un autre visage de l'Église, de rendre plus visible une nouvelle manière de vivre sa foi et l'engagement qui en résulte.

Patiemment, des fils se sont rencontrés, puis noués. REDES CRISTIANAS (Réseaux Chrétiens) se mettait en place. Il publiera son premier communiqué dès octobre 2006. Il y en aura 7 jusqu'à ce jour, qui sont autant de prises de position claires et précises, souvent suite à des affirmations ou des décisions officielles inacceptables prises par la Conférence Épiscopale.

REDES CRISTIANAS réunit pas moins de 160 mouvements, groupes et communautés de toute l'Espagne. Il ne s'agit nullement d'uniformiser cette multitude de groupes. Chacun reste lui-même, qu'il soit ou non membre d'un mouvement présent dans tout le pays, ou simplement, dans une région, une ville. Il fallait aussi éviter que tout parte de Madrid, au risque de niveler les formes originales des grandes régions (autonomies, au plan politique) qui constituent l'Espagne : les catalans, les basques, les galiciens, les andalous... Une coordination d'une douzaine personnes se mit en place. Les membres de REDES CRISTIANAS entendent donner ensemble une réponse au besoin de la transformation démocratique de l'Église et de la société. À partir de leur option pour les pauvres et les exclus, ils veulent faire entendre une autre voix chrétienne, critique et alternative, qui jaillisse de l'intérieur même de l'Église.

C'est ainsi que se sont réunis les 10 et 11 novembre, 600 délégués de tout le pays issus de tous ces groupes et mouvements... Quel bonheur de travailler ensemble et de se retrouver en communion ! Après l'approbation du 'Manifeste' (à lire sur <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=492>), nous sommes allés rejoindre une 'concentration d'appui à l'immigration', au centre ville, en plein quartier populaire. 'GLOBALISONS LA DIGNITÉ HUMAINE' était le thème de notre assemblée. Elle l'est, en effet, tout autant pour eux que pour nous...

Édouard MAILOT

‘Les réseaux des Parvis’

Echo de leur rencontre annuelle

La grisaille de novembre n’a pas empêché de profiter du cadre magnifique dans les Vosges. Du 23 au 25 novembre se tenait l’A.G. des Réseaux du Parvis. Gros week-end de travail ! Nous étions 80 participants de 49 groupes différents. J’ai admiré le travail de préparation : tout un dossier comprenant aussi bien le rapport financier, le rapport de la revue ainsi que la ligne éditoriale, le rapport d’activité du bureau et des commissions, le rapport de l’Observatoire Chrétien de la Laïcité et le rapport au sujet de l’international. Nous avons pu prendre connaissance de tout bien avant la rencontre, les délégués avaient donc eu l’occasion d’en informer leurs associations et de les impliquer. Cela a permis un bon temps de débats.

Malgré l’importance des points à traiter dans un Réseau de réseaux, une demi journée fut consacrée, en ateliers au sujet des ‘valeurs qui nous sont communes’. Une analyse de contenu des documents de référence des associations de la fédération était proposée en 5 points :

- fidélité au message de l’Evangile
- priorité à l’humain et aux chemins d’humanisation
- impératif du dialogue démocratique
- solidarité – fraternité
- recherche spirituelle.



Tous les ateliers traitèrent de l’ensemble des points à l’aide de quelques questions :

1. Comment vivons-nous ces valeurs dans nos associations ?
2. Quelles autres valeurs vous sembleraient importantes à vivre ensemble ?
3. Comment personnellement souhaitons-nous les porter au quotidien ?

4. En quoi sont-elles facteur d'unité et d'avenir pour Parvis ?
5. Quel texte avez-vous choisi et quel supplément de sens vous a-t-il apporté ?

La mise en commun des ateliers, le dimanche matin, n'en fut pas simplifiée ! Je pense que ces ateliers ont surtout permis l'expression de tout ce qui ne pouvait pas se dire dans l'assemblée. La place manque pour raconter davantage.



Une célébration nous a mis à table, à la hâte ! Des jeunes présents nous ont dit y avoir manqué de silence ! Pourtant partage il y avait :

Partage du pain de seigle ou de campagne
Pain dur et sec des jours de solitude
Pain d'épice des jours de fêtes
Pain rassis de nos non-dits et de nos silences
Pain insipide de nos échecs et de nos désespoirs
Pain brûlé de nos vies stressées
Pain cuit et recuit au feu de nos braises, aux flammes de nos enthousiasmes et de nos coups de cœur
Pain savoureux de nos créations collectives...

Ce week-end ressemblait furieusement à nos week-ends de ressourcement des CCB. Dans un atelier, j'ai retenu une phase d'Alain : « la meilleure façon de rendre service à autrui, c'est de travailler à être heureux soi-même ». La question de l'art de vivre et la question de la sagesse sont tout à la fois un projet personnel et un projet politique. C'est l'équivalent de la question de l'amour.

Giisèle VANDERCAMMEN

‘Croire en un Dieu délié du besoin qu’on croie en Lui’. La passion de Jacques Vallery

... et aussi *‘Bouger pour des visages’*. Deux phrases qui sont un carrefour heureux pour cerner ce grand humain qu’est Jacques Vallery. J’écris de et en mémoire : une parole située à côté d’autres. Voir aussi le site www.mafoioui-mafoinon.be.

Ma première rencontre avec Jacques, 1966 : un immense sourire si accueillant qu’il donne envie de prendre le temps du partage. Un mois plus tard, il me faisait lire *Résistance et soumission* de D. Bonhoeffer. J’en ai perçu plus tard la portée. Puis, l’unif, études théologiques, engagement dans la vie universitaire, détentes. Jacques est partout, dévoilant un esprit d’analyse lucide et percutant. Il m’a donné le goût de la recherche en éthique. Il étudie entre autres en Allemagne, avec le professeur B. Schüller, avec qui il soutient débat durant les cours car il pose les bonnes questions.

Jacques a une très grande intelligence rehaussée par une écoute étonnante. Il avait la capacité de comprendre chacun qu’il rencontre au quotidien. Son écoute mettait en lumière leurs capacités, parfois encore cachées; il les ‘envoie’ vers l’avant. Et en même temps, il lit les plus grands auteurs dont il parvient à faire comprendre, simplement, l’essentiel de leur pensée. Le haut niveau de sa réflexion est allié à l’écoute des questions posées par la vie quotidienne et sociale : incessante confrontation entre théologie et sciences humaines.

Foncièrement attaché au respect de l’autre quel qu’il soit, il est passionné par la recherche de la vérité, concrète et incarnée, donc radicale (aux ‘racines’ de la vie en commun). D’où son refus d’une vérité tronquée, construite en occultant les questions. Il ne peut tolérer l’injustice, petite ou grande. Il en souffrira.

La société évolue à grands pas. La foi ne va plus de soi. Dieu n’est plus le référent principal pour nombre de personnes qui s’engagent pour plus de justice. Cette réalité secoue les institutions catholiques qui ne prennent pas assez la mesure de l’ampleur des changements. Il ne suffit pas de chercher des améliorations, il faut effectuer des déplacements tant dans la pensée que dans la manière d’être dans ce monde.

Jacques est nommé conseiller théologique du Conseil de la Jeunesse Catholique. Il écoute ces jeunes, rassemble leurs réflexions, leurs refus et leurs aspirations. Ce travail aboutira à deux livres : *‘Ma foi oui, ma foi, non’* et *‘Un peu de sens’*. Le CJC aborde sans tabou, la signification du ‘C’

inclus dans sa dénomination. Et ce, en tenant compte des mutations culturelles récentes : une société sécularisée, pluraliste et multiculturelle. C'est sans doute, dans l'après-concile, la première institution chrétienne qui franchit ce pas sans peur, avec foi dans la diversité de ses membres, avec confiance en un futur neuf. Ce travail aboutira à deux 'manifestes'.

Jacques est aussi conseiller théologique au CGAL devenu le CIL, Conseil interdiocésain des laïcs, où il fait le même travail à partir des questions des adultes engagés dans la société et dans l'Eglise

En 1977, Jacques fonde le CREFoT (Centre de Recherche et de Formation Théologiques) avec l'appui de Monseigneur Huard, évêque de Tournai. Nouvelle aventure : organiser une formation théologique longue pour des adultes laïcs qui souhaitent une réflexion rigoureuse pour eux-mêmes et pour nourrir leurs engagements responsables dans la société et dans l'Eglise. Chaque groupe parcourt, en trois ans, les grands domaines de la théologie (croire, agir ou la morale, l'Eglise et les sacrements). La méthode est significative : l'écoute des questions, une recherche dans notre culture de ce qui peut nous aider dans les questions traitées (les sciences humaines), une proposition théologique, un temps de réappropriation. Comme formateur théologique, j'ai eu le bonheur d'être amené à revisiter de manière plus concrète la théologie, les réalités fondamentales de la vie et de la tradition chrétiennes avec l'objectif de tenter de dire la foi dans un langage accessible aujourd'hui. Œuvre passionnante et pas toujours facile. Je peux comprendre les résistances de certains participants. J'ai plus difficile de comprendre les réticences autour du CREFoT et le refus de certains formateurs (surtout dans la manière) de rester dans ce travail. Travail qui continue aujourd'hui.

Il faudrait parler des groupes *Brèche*, des groupes '*Ma foi oui, ma foi non*', initiés par Jacques.

Le travail de Jacques a rencontré des réticences, des attaques. Comme tout novateur. Mais pourquoi? Je cite trop brièvement une raison : la manière d'articuler la foi et l'éthique. Jacques pense que l'éthique est une recherche de tous les humains en vue de construire une vie meilleure, quelles que soient leurs convictions. La morale à visée universaliste est la voie de la plus large solidarité. Il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour chercher la justice pour tous. Mais sans cette visée universaliste, il est difficile d'être cohérent avec le message des évangiles. Alors comment le dire sans que les chrétiens n'apparaissent comme les propriétaires de 'la bonne morale'? A la suite d'autres, Jacques affirme l'autonomisation de l'éthique : dans la pensée occidentale, elle n'est plus nécessairement ni absolument liée à une

foi religieuse. Pourtant, autonomie ne signifie pas isolement ou rejet de Dieu, comme on l'entend parfois. C'est dire qu'il est préférable d'être soi-même, libre et responsable, car cela honore l'engagement et le partenaire, et même peut donner un goût d'alliance.

Lorsqu'on envisage la relation entre Dieu et les humains, cette vision interpelle. Elle amène à repenser nos représentations de Dieu, certainement plus qu'on ne l'imagine à première vue. Une relation entre des humains libres et un Dieu délié du besoin qu'on croit en lui est une relation dans laquelle les partenaires se réjouissent de la liberté de l'autre. Et, en cas de rencontre... cadeau ! Alors les chrétiens ne peuvent plus s'exprimer en terme de 'plus', donc de moins pour les autres. Mais, il est difficile de sortir de cette vision et d'un langage tellement marqué par de vieilles habitudes ou certitudes. Et donc difficile pour l'Église, n'est-il pas ? D'autant plus que dans une société pluraliste et démocratique, le mode de présence n'est pas d'imposer une vérité supérieure d'affirmer, mais de s'asseoir à la table, d'échanger, de dire et d'écouter ce que l'autre apporte comme richesse, de débattre à partir du sens. Et, dans ce cas, une parole spécifique peut faire autorité.

Jacques fait 'un pas de côté', si J. Reding me permet d'utiliser sa belle expression. 'A côté' d'une route balisée pour découvrir d'autres routes pleines de monde différent. Souvent, cette démarche est d'abord perçue par l'autorité qui gère la route comme une prise distance, si pas une trahison. C'est plus tard qu'on en perçoit la pertinence. La manifète de 1985, rencontre des jeunes avec Jean-Paul II, fut un révélateur, sachant que les textes d' 'intériorité et de prière' sont de Jacques.

Peu après, Jacques tombe malade. 'Tomber' n'est pas le bon mot. Dans l'Église, à laquelle il se voulait si fidèle, même comme un rebelle ou un amoureux déçu, des voix s'élèvent pour le faire taire. D'autres, plus secrètes, ont le même effet. Mis dans l'impossibilité de parler, il est donc victime d'un rejet, d'une injustice. Jacques Gaillot est venu en témoigner à Mons le 10 novembre. Jamais Jacques n'a cherché cette situation. Avec d'autres, je peux témoigner qu'il a tout fait pour l'éviter. Mais son corps a crié, son corps l'a tétanisé. Alors, il a quitté la Belgique pour rejoindre un lieu de pluralité et avec des démunis. Dépouillement de sa part, mais, à notre goût, trop définitivement 'factualisé' dans le désert.

20 ans plus tard, chacun, à sa manière, se rend compte de ce qu'il a reçu de Jacques. Y compris son éclat de rire nous répondant qu'il n'y est pour rien. Mais...

24 novembre 2007, Jean-Pierre HOMMÉ

Un peu d'histoire des communautés de base à Liège 1988 et un nouvel élan en 2008

Il y aura bientôt 20 ans que le centre de Rencontres du Beau-Mur à Grivegnée Liège commençait ses activités. 1988 pour beaucoup de membres des communautés de base cela faisait « 20 ans après ». Il y avait eu 68, une révolution à faire, nous avions cru savoir laquelle.....

Une autre époque commença, nous demeurions en recherche, nous avions besoin de ne pas nous disperser, nous avions besoin de durer. Il nous fallait une longue résistance. Ces groupes liégeois dispersés bâtirent ensemble ce lieu d'échange, de rencontre de souvenir et où on se requinque, le Beau-Mur était né. Se rencontrer aussi pour partager « notre foi » ou comme certains préfèrent dire « nos fois », nos convictions. Pluralisme et ouverture étaient devenus depuis longtemps des leviers pour notre évolution et notre action.

En fait, ce furent les communautés chrétiennes de base (Cadran, maison communautaire Matrognard, réseau des Communautés ouvrières et populaires de la région liégeoise, paroisse libre Bearegard, groupe « jeunes coopératives », d'autres...) qui ont été à l'initiative du « Centre Liégeois de Rencontres », elles s'y retrouvèrent pour leurs Assemblées, petites et grandes.



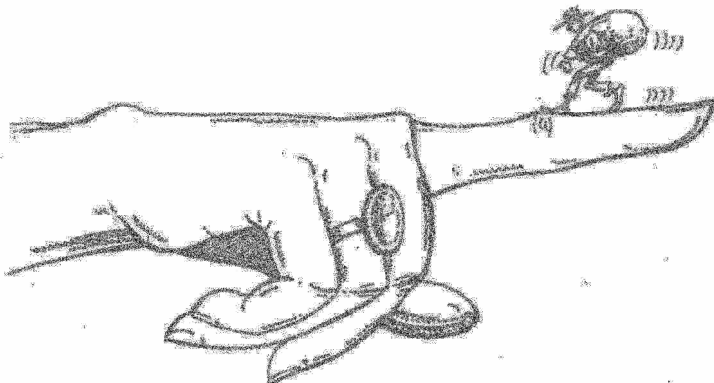
Le Beau-Mur avait accueilli la journée de ressourcement des CCB en avril 2004

Le temps s'est écoulé nous sommes fin 2007. Les bâtiments du centre étaient mis gracieusement à disposition des associations par la congrégation des Pères Oblats de Belgique francophone (O.M.I.). Ces derniers désirent revendre l'ensemble des bâtiments. L'ASB « le Beau-Mur » ne s'estime pas capable d'assurer cet achat et de gérer l'entretien à long terme de ces bâtiments. C'est pourquoi elle fait appel à la société coopérative à finalité sociale « Les Tournières » afin de poursuivre et d'étendre les activités associatives au Beau-Mur. « Les Tournières » ont comme objectif dans leurs statuts de représenter une alternative originale face aux problèmes de logements pour les plus démunis ou aux besoins d'hébergement pour les associations. La société est composée de 173 coopérateurs qui détiennent 683 parts de 250 Euros, les statuts sont disponibles sur le site www.lestournieres.be. Vous pouvez, vous aussi, devenir co-proprétaires de la coop en acquérant des parts.

2008 c'est un nouvel avenir, un nouveau défi pour le Beau-Mur et les communautés de base; d'autres associations également ont trouvé un accueil, un local dans les locaux: Les Amis du Monde Diplomatique, Attac Liège, la Bourrache (une E.F.T.), la Coordination d'Autres Mondes, le mensuel « L'Appel », les O.M.I., un restaurant social, l'entraide sociale dans le quartier, Similes (soutien aux personnes atteintes de troubles mentaux et à leur famille).

Nous lançons un appel aux groupes des communautés de base Wallonie et Bruxelles pour soutenir notre projet

Jean-Pol VERMEIRE
à partir d' un article sur l'inauguration du Beau-Mur en 1988
et le bulletin d'information 'info des Tournières'



COMMUNAUTÉS EN RESSOURCEMENT

**Journée de rencontre
des communautés chrétiennes de base
en Wallonie et à Bruxelles**

Dans la foulée du week-end 2007 à Amougies,

**S'enrichir des différences !
Rêve ou apprentissage ?**

et à la demande de plusieurs,
nous poursuivrons notre réflexion,
avec une méthode semblable,
sur notre vécu des différences sociales et générationnelles.

Jean-Marie Mal accompagnera à nouveau notre démarche

**le Dimanche 20 avril 2008
à la Maison des Berlurons
à Grâce-Berleur
(Liège)**

Prix 10 €

Inscriptions au plus tard le 10 avril
auprès de Marie Françoise Michot, Rue N. Lejong 44,
6032 Mont-sur-Marchienne
071/43.16.72 ou 0499/20.86.54 ou mfmichot@gmail.com

Vers une rencontre européenne des communautés de base en 2009

Des délégués des communautés de base de six pays (Espagne, Italie, Suisse, Autriche, France et Belgique) se sont retrouvés les 13 et 14 octobre à Bruxelles pour faire le point sur la vie des communautés aujourd'hui et pour mettre un pied une prochaine rencontre européenne.



Le point sur nos communautés de base aujourd'hui

Nous avons pris le temps nécessaire pour nous dire l'état actuel de nos communautés. Le constat est presque unanime : elles sont de plus en plus âgées et moins nombreuses. Mais la force de conviction reste intacte : nous voulons continuer à privilégier et encourager la structure « petite communauté pour vivre la foi et l'engagement », tout en respectant au mieux les différences parfois importantes, qui dépendent de la culture, de l'histoire particulière, des membres...

Quant aux structures de coordination, elles fonctionnent bien dans certains pays, surtout en Italie et en Espagne, et aussi en Belgique et en Autriche. On n'a pas manqué de souligner le développement d'une culture des 'réseaux' : Redes cristianas en Espagne, Parvis et Nous Sommes Église en France, Pavés en Belgique, le réseau européen Églises et Libertés, etc.

Une prochaine rencontre européenne

Le désir d'organiser une nouvelle rencontre était le point principal de notre ordre du jour. La dernière du genre s'était tenue à Edimbourg en

2003. Nous prévoyons donc d'inviter une bonne cinquantaine de participants (de 5 à 10 par pays) à un 'séminaire' un peu après Pâques 2009.

Comme nous nous promettons depuis longtemps de manifester notre solidarité avec l'Europe centrale et orientale, il nous paraît que Vienne serait un lieu idéal pour permettre à des amis de Hongrie, de Tchéquie et de Slovaquie de nous rejoindre. Les dix communautés de base de Vienne se sont engagées à nous recevoir.

Sur quel thème ?

Le thème général reste « comment vivre la foi chrétienne en petites communautés dans le monde difficile d'aujourd'hui et avec un engagement crédible ». Nous avons fait la liste des thèmes qui nous tiennent à cœur :

- La construction européenne

Des élections européennes seront organisées en juin 2009 et on va certainement beaucoup parler à cette époque du Traité Européen, des différences de perception Est-Ouest, particulièrement concernant la Démocratie et les Droits Humains, etc. Nous sommes sensibles au fait que les Églises (institutionnelles) ne cessent de vouloir 'donner des leçons' sur ce qu'elles appellent les 'valeurs', et ne reconnaissent pas au 'politique' la capacité de les définir sans elles. Non seulement ces Églises ne vivent pas toujours ces valeurs (loin de là...), mais elles nient en fait leur universalité et leur 'laïcité' nécessaire...

- L'immigration

Dans tous nos pays, c'est sans doute le défi majeur, tant socio-économique que culturel et religieux. Il est évidemment lié à la question des Droits Humains. Concrètement, beaucoup de communautés sont engagées pour relever ce défi, certaines de manière tout à fait prioritaire.

- L'œcuménisme

Il n'est peut-être pas assez vécu concrètement dans nos communautés, car on le perçoit encore souvent comme une affaire extérieure et seulement 'doctrinale', une discussion entre 'hiérarchies'. Il nous semble que c'est un défi intéressant à vivre aussi à la base, et donc autrement qu'entre hiérarchies, et qu'un 'alter-œcuménisme' serait plus respectueux des différences et des pratiques vécues.

- L'égalité homme - femme

Chez les catholiques évidemment, elle est loin d'être réalisée et on ne voit pas beaucoup d'espoir en ce sens. Mais les communautés de base la vivent et veulent (ou doivent) la promouvoir. Il n'y a pas de doute que des

changements significatifs en ce domaine permettraient un renouveau de la manière de percevoir le message chrétien.

- *La laïcité et le pluralisme*

Ce sont des manières de parler de la construction européenne, de l'œcuménisme, de l'intégration des immigrés, etc... Mais c'est aussi le vécu intérieur de beaucoup de communautés de base... ? Les différents pays ont des conceptions assez diverses de la 'laïcité'. Et au niveau de l'Europe, il semble y avoir un véritable assaut oriental et particulièrement orthodoxe contre la laïcité qui garantit tant le pluralisme que la liberté de conscience.

- *Les réseaux*

Les réseaux entre groupes de base (pas seulement les communautés) se développent assez bien : c'est une autre manière de penser 'l'Église', mais aussi la société, de manière moins hiérarchique, moins centralisée, plus diverse et plus tolérante ; mais il est évident que cette structure est beaucoup plus difficile à vivre...

Finalement, on s'est accordé sur le projet de chercher en quoi et à quelles conditions la Bonne Nouvelle de l'immigration, celle de la construction européenne, celle de la laïcité, celle de l'égalité homme-femme rejoignent la Bonne Nouvelle de Jésus : voilà le défi de nos communautés aujourd'hui.

Préparation dans les communautés

Nous pensons qu'il faut veiller à la cohérence entre la rencontre elle-même et sa préparation dans les communautés. Ainsi, nous aurions voulu dire à la fois l'implication 'locale' et l'enjeu 'global'... C'est en ce sens qu'on pourrait inviter à la 'préparation'... en suggérant d'associer nos 'réseaux' particuliers à cette préparation, de faire l'expérience de 'réseau' à cette occasion. On pourrait aussi penser à des 'jumelages' entre communautés.

Plus précisément, deux actions seront menées par les coordinations nationales :

- Dès la fin de cette année 2007, un questionnaire sera envoyé à toutes les communautés de base pour établir un état de la situation actuelle.
- Et entre avril 2008 et avril 2009, on proposera aux communautés de mener leur propre réflexion sur les 'thèmes' proposés : il sera alors demandé de faire parvenir au Collectif une petite analyse de ce qui en est vécu réellement sur le terrain.

La prochaine rencontre du Collectif se tiendra en même temps que la rencontre nationale italienne à Bologne du 25 au 27 avril 2008. Vos réactions sont les bienvenues...

Pierre COLLET

La théologie autrement ?

Un congrès de femmes à Naples

Joie! C'est avec une très grande joie que j'ai vécu pendant cinq jours (29 août - 2 septembre 2007), en compagnie de cent quarante femmes, à l'occasion du 12^e Congrès biennal de l'Association Européenne des Femmes pour la Recherche Théologique (AFERT), tenu à Vico Equense, près de Naples.

Le thème du congrès était Construire des Communautés Vivantes.

L'organisatrice, Professeur Adriana Valerio, et son équipe ont réussi à créer une atmosphère de fête digne du 25^e anniversaire de l'Association. Le lieu, un hôtel très accueillant, taillé dans la falaise qui donne sur la Baie de Naples, y était pour quelque chose. Le soleil aussi!

Il fallait beaucoup monter et descendre. (A pied ! C'est un détail).

Depuis la création de l'Association, les théologiennes de l'AFERT viennent principalement de l'Europe du Nord. Le Congrès de Budapest (2005) ouvre une large brèche en Europe de l'Est. Au congrès de Naples, les Italiennes (29 participantes) et les Espagnoles (26) viennent en nombre pour la première fois. Les autres participantes sont d'Allemagne, Autriche, Belgique (désolée, il n'y avait que moi !), Bulgarie, Croatie, Tchéquie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hollande, Hongrie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Suède, Ukraine. Ajoutons quelques invitées du Canada et des Etats-Unis (y compris la célèbre Elisabeth Schüssler Fiorenza). Vingt-cinq pays en tout!

Pour partager le contenu du Congrès, voici l'évocation de quelques rituels, tous très bien suivis malgré l'heure matinale (7h30) et de quelques conférences. (Il est difficile de communiquer l'intérêt passionnant des échanges personnels qui animent les repas, servis par des hommes attentifs et bienveillants. Les femmes à table, les hommes au service : c'est le monde à l'envers !)

Les rituels ont un caractère œcuménique. La première cérémonie, présidée par une femme pasteur de tradition luthérienne, est centrée sur le sel. Nous sommes assises en cercle. Au son enregistré des vagues de la mer, chaque femme prend dans un panier une pincée de sel et la met en bouche. Prières et chants célèbrent, avec un soupçon d'humour, la joie de Dieu créateur de l'eau vivante, les merveilles de l'eau, notre vie en communauté et les pas dansants de la Trinité, bénédiction pour le monde. Sont associées aux symboles de la mer et du sel, la sagesse et les femmes.

Le lendemain une femme rabbin nous guide dans un rituel juif. Elle fait sonner pour nous le shofar. C'est très émouvant : il me semble qu'à travers le temps et l'espace le son de la corne résonne jusqu'à dans les montagnes de Judée.

Suivent deux rituels de caractère chrétien, l'un byzantin, l'autre, le dernier rituel avant le départ, où chacune oint les pieds de sa voisine, en vue du voyage à venir.

Les conférences plénières relèvent le défi du thème, Construire des Communautés Vivantes. Elles traitent de la citoyenneté, de la cité avec son potentiel d'agressivité, de l'éducation des jeunes en vue de la vie en société, de la communauté qui se forme autour d'un repas.... Certaines se démarquent de la théologie traditionnelle (péché, culpabilité, rédemption). Elles soulignent l'importance du relationnel, de l'apprentissage, de la croissance, en s'appuyant sur des réalités proprement féminines, telles que la conscience du fœtus dans le ventre, l'expérience de la naissance, aussi spirituelle que physique, la relation mère/enfant avec ses risques et ses joies.

Dans des groupes plus restreints la discussion porte sur la contribution sociale des femmes dans les églises, les espaces créés dans les écoles pour l'enseignement de la religion, les ordres religieux en tant que communautés vivantes, les églises en tant qu'espaces d'accueil et lieux de fête... Une femme met en question les solutions proposées pour résoudre les problèmes de la pauvreté dans le monde. Beaucoup d'intérêt est attaché aux rencontres interreligieuses.

Les congrès biennaux sont les points d'orgue de l'AFERT mais pendant les deux années intermédiaires des rencontres régionales s'organisent dans de différents pays.

Une initiative allemande, dans laquelle les théologiennes se sont fort impliquées, mérite une mention particulière. Il s'agit d'une nouvelle présentation de la Bible, qui cherche à rendre visible, dans les textes, le féminin invisible. Par exemple, le mot 'patriarches' est remplacé par 'pères et mères', les 'frères' à qui s'adresse Paul deviennent 'frères et sœurs'... Plus contestées sont des circonlocutions, telle que 'l'Eternel' et 'l'Eternelle', pour le tétragramme et l'emploi des pronoms 'Il' et 'Elle' quand il s'agit de Dieu. Ces choix ne sont approuvés ni par les autorités ecclésiastiques, ni par les exégètes, mais ils sont bien accueillis par des théologiens, des communautés de base et des groupes de femmes.

Aux questions de genre s'ajoute une sensibilité particulière au dialogue entre juifs et chrétiens et à la justice sociale.

La nouvelle version a le mérite d'amener beaucoup de personnes à lire et à discuter du contenu de la Bible. Le succès en est impressionnant ! Publié en octobre 2006, elle s'est déjà vendue à cinquante mille exemplaires ! Le travail a duré cinq ans. Parmi les cinquante-deux contributeurs, il y a dix hommes et quarante-deux femmes, dont neuf femmes catholiques.

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans faire allusion aux recherches d'une théologienne américaine, spécialiste en archéologie, qui projette des diapositives d'inscriptions tombales, de fresques et de mosaïques qui témoignent de la présence de femmes diaques, de femmes prêtres et de femmes évêques, en plus des abbesses aux pouvoirs épiscopaux, autour du bassin méditerranéen, au courant des premiers siècles chrétiens.

Deux points finaux : l'assemblée générale, tenue pour régler des questions d'ordre intérieur, est exemplaire et, à la fin de deux soirées, tout le monde (y comprises les religieuses) se donne de façon spontanée à la danse, accompagnée de chants, de rires et d'applaudissements.

Le congrès suivant se tiendra en 2009, à l'université de Winchester, en Grande Bretagne. Le thème en est « Lutter avec Dieu ».

Mary Phil KORSAK

Affronter le défi de l'immigration

Dans la plus grande partie du monde, être du côté des immigrés est politiquement impopulaire. Les risques sont réels, mais notre appel ne l'est pas moins.

On peut parler de solutions au problème de l'immigration en se situant sur le plan des élucubrations plus ou moins utopiques ou bien sur celui des propositions plus ou moins radicales, mais presque toujours - et nous en sommes conscients - nous sommes sur le plan théorique.

Sans fuir le réalisme, mais à force de croire dans ce que nous faisons et à ce pourquoi nous combattons, nous allons nous placer ici dans le domaine propositionnel et/ou programmatique et c'est pourquoi nous formulerons un objectif primordial ou un objectif final vers où marcher, des pistes sur lesquelles avancer pour atteindre ce grand objectif, et finalement nous offrirons comme vade-mecum, une série d'actions qui,

dans la mesure où elles réussissent, nous permettront d'avancer vers la construction d'un monde meilleur.

La citoyenneté universelle : l'objectif primordial

Un objectif possible, et à la fois nécessaire, en parlant de solutions au défi de l'immigration dans notre Communauté européenne, passe nécessairement par la construction d'une citoyenneté universelle fondée sur le droit naturel et sur les mêmes Droits Humains. Cette nouvelle citoyenneté inclusive est le chemin incontournable par lequel doivent passer toutes les solutions possibles.

Pistes pour résoudre le défi actuel

Pour moi, il y a un axiome de base dont nous devons partir si nous voulons parler sérieusement du sujet qui nous occupe. L'immigration est un droit et non un problème. À partir de là, apparaissent plusieurs pistes non négociables :



1. Il faut en finir avec les exagérations qui masquent la réalité et dont font un si grand usage journalistes, politiciens et beaucoup de gens de la rue. Pensons aux "métaphores" de flux, courants, avalanches, marées, vagues, invasion, illégaux, trafic d'immigrés... des mots qui ne font qu'étendre et associer l'immigration à l'idée de danger ou de violence, en l'identifiant souvent avec la délinquance ou le chaos et en instaurant une espèce "de peur sociale".
2. Il faut passer de la charité d'assistance à une véritable inter-culturalité. Il s'agirait de renforcer le rôle principal des collectifs d'immigrés pour qu'ils soient co-participants de leur propre libération. En ce sens l'organisation et la culture associative sont importantes comme moyens d'intégration.
3. Il faut évoluer de la conception utilitariste de l'immigré à la pleine citoyenneté. Il est certain qu'il faut reconnaître l'apport des immigrés dans le développement et le progrès des pays - tant d'accueil que d'origine -,

mais ça ne va pas qu'ils soient bons en tant que main d'œuvre et disparaissent ensuite en tant que personnes avec des droits à un loisir, à un logement, à des relations sociales, à une participation politique, y compris au droit au vote, etc.

4. Il faut passer des politiques policières de contrôle de flux et de frontières vers des politiques d'inclusion et d'égalité des chances. La législation espagnole actuelle, ainsi que la réglementation européenne, violent les droits fondamentaux des immigrés. Nous devons admettre non seulement que les immigrés sont là, mais aussi qu'ils continueront à arriver et que par conséquent il faut remettre en place des politiques réalistes et en accord avec cette réalité nouvelle et diverse.

5. Et pour finir nous devons nous remettre en question, nous-mêmes et nos propres attitudes et modifier notre regard - tant personnel, que collectif ou institutionnel - envers les immigrés. Ne devons-nous honnêtement nous demander si nous pouvons continuer à maintenir nos actuels niveaux de vie ?

Des comportements pour affronter efficacement le défi de l'immigration

Comme vade-mecum de propositions, et sans que l'ordre implique priorité ou importance, nous indiquons les procédures que nous considérons indispensables.

Suit une liste de 20 actions et comportements bien concrets, parfois plus adaptés à la situation espagnole, mais dont l'ensemble est facilement transposable : cela va des logements à réquisitionner aux programmes d'éducation permanente et aux législations à tous niveaux... À lire sur <http://www.paves-reseau.be/revue.php?id=>

La liste pourrait être interminable. J'ajouterai seulement une brève réflexion finale. Si notre foi vient d'un émigré (Abraham était perse et quitta la ville d'Ur pour Canaan), si les fils de Josué étaient des israélites qui quittaient l'Égypte, si un étranger (Simon de Cyrène) est celui qui aida Jésus à porter sa croix, parce que les juifs ne pouvaient pas le faire, et si le même évangile, par la bouche de saint Paul, dit clairement que "par votre foi il n'y a plus ni juifs, ni grecs - nous dirions aujourd'hui ni marocains ni roumains, ni équatoriens ni espagnols - mais des personnes égales en dignité et en droits...", comment osons-nous - les chrétiens - nous méfier de l'immigré, le soupçonner, l'ignorer ou l'exclure ?

Luis Angel AGUILAR, Communautés de Base d'Espagne,
in *Utopia*, septembre 2007.

Albert Jacquard (A.J.) et Fadela Amara (F.A.), un duo qui cartonne dans *'Jamais soumis, jamais soumise'*, édité chez Stock en 2007.

Entre l'agnostique qui pense comme beaucoup d'entre nous, et l'insoumise défenderesse des droits de la femme tout en revendiquant sa foi musulmane, le dialogue est riche et fécond. Si A.J. refuse les dogmes et l'institution religieuse catholique, il n'oublie pas ce que notre société démocratique doit au message évangélique, aux Béatitudes principalement. F.A. travaille, au sein de la communauté musulmane, à l'avènement d'un aggiornamento qui permettrait de lire le Coran dans l'esprit des droits démocratiques de l'homme et de la femme.

Dans un premier chapitre, ils rappellent que nos ancêtres sont méditerranéens. Il est donc intéressant de comparer les parcours différents des deux familles. A.J. ne cache pas sa préoccupation religieuse au sujet de l'Islam, lui-même restant attaché au message de Jésus et de François d'Assise. F.A. reconnaît les valeurs reçues de l'école républicaine : Liberté, Fraternité, Egalité. Pour elle, la démocratie ne peut naître que là où sont vécus ces trois mots. Ensemble, ils démontent le mécanisme du racisme. Ils reconnaissent l'indispensable nécessité de la séparation entre l'Etat et la religion.

Dans un deuxième chapitre, ils devisent sur Dieu, la vie, la mort et puis après. Là, ils sont moins d'accord, mais leur débat est savoureux. A.J. ne retient que les Béatitudes, tandis que F.A. affirme croire à un irrationnel qui donne la force de combattre l'injustice. L'humain restant l'aboutissement d'une complexité qui pourrait avoir à faire avec Dieu. Le problème du mal, la mort d'innocent, est aussi abordé. Pour F.A., c'est alors que la foi est la force qui permet de tenir debout. A.J. dit ne pas croire à la divinité de Jésus, mais le Sermon sur la Montagne est pour lui



le chemin de la réussite. Il a cette phrase étonnante: 'Je pense parfois que Dieu m'a peut-être fait un cadeau en me faisant douter de son existence'. Ce qui amène une réponse de F.A. : 'Vous êtes beaucoup plus croyant que je ne le pensais'.

Dans un troisième chapitre, on aborde le problème de l'Islam. Comme nous avons appris à interpréter nos Ecritures, à les actualiser, nos frères musulmans doivent emprunter le même chemin pour se libérer de l'oppression d'une lecture littérale. Ils doivent aussi passer d'un contexte tribal à une vision moderne de la société. F.A. s'insurge contre ces extrémistes qui disent que la démocratie n'est pas voulue par Dieu puisque ce mot n'est pas dans le Coran ! Pour elle, l'avènement de la démocratie dans les pays musulmans ne peut se faire qu'au moyen du combat féministe. A.J. affirme que l'unification du genre humain ne sera obtenue que si les religions acceptent de ne participer aux jeux du pouvoir temporel. Idée partagée par F.A qui ajoute que 'l'essence de la religion, c'est l'amour'.

Dans le quatrième chapitre, nos amis abordent un sujet brûlant, l'immigration. A.J. soutient que 'les immigrants sont des personnes hors du commun qui ont osé partir de chez eux, qui ont couru des risques immenses, prouvant ainsi qu'ils ont des qualités qui manquent aux français de souche. Les immigrés représentent une chance de renouveau pour le pays d'accueil'. Il évoque le cas d'un petit pays, la Prusse, qui a accueilli des centaines de milliers de protestants français chassés de France par le Roi-Soleil. Deux siècles plus tard, la puissance prussienne écrasait la France en 1870. A.J. en conclut que ce sont nos réflexes qu'il faut changer. Il faut s'habituer à dire : immigration = chance pour mon pays.

F.A. nous dit qu'il faut penser l'immigration dans l'idée d'un copartenariat. Plus loin, elle dit que 'la présence de la communauté musulmane en France est une grande chance pour l'Islam. La laïcité est un vrai projet de société démocratique qui favorise l'émancipation des femmes'. Elle termine en disant son espoir de voir cette laïcité un jour exportée.

Eugène MUsETTE
Communauté de Nivelles

Ça bouge en Hollande...

Quatre théologiens dominicains ont provoqué des remous dans l'Église hollandaise avec "Kerk en Ambt", une brochure qu'ils ont envoyée à toutes les paroisses du pays. Ils y plaident pour que l'Église à l'avenir permette à des membres de la communauté de célébrer l'Eucharistie, et même pour que les communautés prennent l'initiative. L'un des auteurs s'explique ici à propos de cette présidence, qui apparaît jusqu'ici comme le dernier rempart imprenable, bien réservée aux prêtres ordonnés.

Au cours de son histoire, l'Église catholique a connu plus d'un problème. C'est en concile ou en synode qu'elle les a résolus. Or, le "réflexe synodal" n'a pas fonctionné pour les questions actuelles sur le célibat des prêtres et l'ordination des femmes. Paul VI a retiré le premier sujet des délibérations de Vatican II et Jean Paul II s'est prononcé sur le second par un acte de son magistère personnel, de façon quasi définitive. Etouffé, le débat ne cesse donc de resurgir.

Il est en tout cas ouvert aux Pays-Bas¹, est soutenu par la Conférence nationale des religieux/ses, et a gagné aussi la Flandre. Pourquoi ne le serait-il pas aussi chez nous, en profitant des colonnes de HLM... ? Merci à Ignace Berten et à Gérard Fourez d'avoir accepté d'y participer et invitation à tous pour l'alimenter...

Pierre Collet

Ministère et célébration

L'Église catholique est une Église eucharistique : la célébration de la messe est son cœur même. Cependant, le nombre de prêtres aux Pays-Bas diminue et dans beaucoup de villes et régions il est devenu de plus en plus difficile de trouver une église où l'Eucharistie est célébrée le dimanche.

C'est dans cette perspective qu'en 2005 le chapitre provincial des dominicains hollandais a voulu tenter de clarifier le rapport entre l'Église et le ministère. Ce fut fait sous la forme d'une brochure, Kerk en Ambt ("Église et Ministère"), envoyée à toutes les paroisses à la fin août, où on

¹ On peut le suivre sur les sites web suivants :
http://www.dominicanen.nl/list_page.phtml?categories=nieuws
<http://www.marienburgvereniging.nl/default.asp?pagina=25>
http://www.rk-kerkplein.org/home/themas/r-k_kerk/ambten

tentait d'éclairer divers aspects de ce rapport, y compris le ministère de ceux qui président aux fonctions liturgiques. On y propose finalement qu'en l'absence de prêtres ordonnés, des laïcs - hommes et femmes - devraient être autorisés à célébrer l'Eucharistie. Le livret n'est pas conçu comme une déclaration dogmatique, mais plutôt comme une tentative de renouveler la discussion sur le sujet en langage clair et simple. Il ne prétend rien dire de neuf : il est basé sur les textes du Concile Vatican II et sur des publications de théologiens professionnels et d'experts pastoraux.

L'Église catholique aux Pays-Bas compte 1557 paroisses, avec 1112 prêtres, un bon nombre étant âgés, 286 diacres et 774 travailleurs pastoraux hommes et femmes. Officiellement, il y a plus de 5 millions de catholiques (sur une population totale de 16 millions, dont 1 million de musulmans). Moins de 10 % des catholiques sont des pratiquants réguliers. La plupart des jeunes ne se rattachent à aucune Église. On s'attend à ce que, d'ici 2020, quelque trois quarts de la population n'appartiennent plus à aucune Église.

La politique de la hiérarchie de l'Église est sans ambiguïté, particulièrement en ce qui concerne l'Eucharistie. En l'absence d'un prêtre ordonné, la célébration de l'Eucharistie est inadmissible. Cependant, cette position ne semble pas partagée par une partie - probablement une grande partie - des prêtres, des travailleurs pastoraux et des volontaires actifs dans le domaine. Beaucoup de paroisses et de groupes de fidèles sont confrontés avec le simple fait que, maintenant ou dans un proche avenir, un prêtre ordonné ne sera plus disponible et qu'il n'y a aucun espoir de remède à cette situation. Les évêques essayent de rencontrer ce manque croissant en important des prêtres de l'étranger, ou en fusionnant les paroisses d'une région dans laquelle un prêtre doit desservir plusieurs paroisses.

De cette façon la hiérarchie opte pour maintenir la forme cléricale de la prêtrise contre le droit des communautés ecclésiales à l'Eucharistie. Bien que théoriquement l'Eucharistie reste le centre de la liturgie de l'Église, sa célébration est en fait rendue dépendante d'une personne qui la préside, ce qui a pour conséquence de faire de l'ordination le sacrement le plus important.

Le Pape Pie X (1905-1914) n'était guère un leader progressiste dans l'Église, mais il a favorisé la participation active des laïcs à la célébration de l'Eucharistie. Il se situe au début du mouvement liturgique ; le Concile Vatican II n'aurait pas eu lieu si Pie X n'avait pas pris position en faveur d'un renouveau de la pratique eucharistique.

Dans beaucoup de paroisses, la célébration de l'Eucharistie est souvent remplacée par une prétendue liturgie de la Parole et de Communion : après l'habituelle liturgie de la Parole, on dit quelques prières et la communion est distribuée avec des hosties consacrées dans une autre célébration eucharistique. Aux Pays-Bas le nombre de célébrations de l'Eucharistie du dimanche est ainsi tombé de 2200 à 1900 entre 2002 et 2004 et le nombre de liturgies de la Parole et de Communion a augmenté de 550 à 630. Beaucoup de gens ne notent pas de différence entre une telle liturgie et la célébration de l'Eucharistie. Ils appellent les deux célébrations "la messe".

Ce qui se produit aujourd'hui au niveau de la base aux Pays-Bas est dans la ligne de l'enseignement du Concile Vatican II (1962-1965). Le Concile a déclaré que les gens eux-mêmes et leur salut sont les buts de l'Église. Il a considéré que la hiérarchie est au service du Peuple de Dieu et est donc, à proprement parler, d'importance secondaire. Cela signifiait un abandon de la "théologie verticale" qui domine toujours chez la majorité conservatrice actuelle des évêques. Cette théologie dépend beaucoup de la philosophie néo-platonicienne, où tout vient d'en-haut comme l'eau d'une cataracte et est transmis d'un niveau d'autorité au suivant plus bas que lui. Elle voit la prêtrise comme un élément d'une pyramide. Le dessus de cette pyramide atteint le ciel et participe donc à la vie divine à un degré maximum. De ce sommet, la vie surnaturelle descend vers le bas, par la médiation sacerdotale, dans les plus basses couches de l'Église et atteint finalement la base de la pyramide, c'est-à-dire les laïcs. Dans ce modèle un prêtre fait partie du domaine réservé du saint et du surnaturel, il est soustrait du domaine du naturel et du profane.

Dans la constitution dogmatique sur l'Église de Vatican II, *Lumen Gentium*, on met heureusement en évidence un modèle d'Église différent : un modèle moins strictement hiérarchique, plus organique et orienté sur la communauté dans son ensemble. Cette conception est conforme à l'image paulinienne de l'Église comme corps du Christ. Ce changement a également donné lieu à une conception différente de la fonction de direction dans cette communauté. Un ministre reçoit une place ou un "ordre" dans le corps de l'Église.

Les instructions récentes du Vatican, comme l'exhortation apostolique post-synodale du pape Benoît XVI, *Sacramentum Caritatis*, publiée en février dernier, en arrivent presque à nier que l'Eucharistie est un repas. En revanche, notre brochure indique que l'Eucharistie est riche de significations. Dans le partage ordinaire du pain et du vin, en faisant ce que Jésus a fait, il est présent au milieu de nous. Le pain qui est rompu se réfère explicitement

à la vie de Jésus et à sa mort, le vin renvoie à sa force de vie, à sa force d'esprit, à son sang ; dans la bible le "sang" signifie la force de la vie. Le don par Jésus de sa vie et de sa mort peut s'appeler un "sacrifice". Ce sacrifice est rendu actuel dans l'Eucharistie sous la forme d'un repas commun, et les fidèles rejoignent le sacrifice de Jésus et se donnent eux-mêmes. Dans cette perspective, la présidence est donc bien un "service".

La brochure invite les paroisses à prendre la liberté - théologiquement justifiée - de choisir leur propre président ou leur équipe pour célébrer l'Eucharistie. Voici le texte : "ceux qui président dans des célébrations locales devraient être des membres inspirés de la communauté en question. Qu'ils soient hommes ou femmes, homo- ou hétérosexuels, mariés ou célibataires est sans importance. L'important est que leur attitude de foi soit stimulante et inspirante."

La communauté paroissiale devrait alors demander à l'évêque de confirmer après consultation son choix de président par l'imposition des mains. C'était la pratique habituelle dans l'Église ancienne. Si un évêque refuse une telle confirmation - "l'ordination" - sur base d'arguments autres que l'essence même de l'Eucharistie, par exemple le célibat obligatoire, les paroisses peuvent avoir confiance : elles célèbrent une vraie et véritable Eucharistie quand elles sont réunies dans la prière et le partage du pain et du vin. Il faut espérer que les évêques à l'avenir pourront tenir leur engagement de service et confirmeront les chefs des communautés locales dans leur ministère.

Les évêques hollandais ont réagi violemment à la brochure. Sans même la lire entièrement, ils ont déclaré qu'elle contenait des éléments "contraires à la foi de l'Église catholique". Ils pensent qu'un groupe de fidèles ne peut pas s'adresser aux autres sans leur consentement préalable.

Sous la pression des évêques, le provincial des dominicains hollandais, Fr Ben Vocking, a dû annuler une réunion que le Conseil de la province dominicaine hollandaise projetait de tenir pour discuter les propositions de la brochure. Mais l'affaire ne s'arrêtera pas là. Déjà il y a des signes que d'autres groupes catholiques aux Pays-Bas veulent examiner quelles dispositions on peut mettre en oeuvre pour célébrer l'Eucharistie si aucun prêtre ordonné n'est disponible. Les dominicains ont également invité les évêques à des groupes de travail en commun. Les évêques n'ont pas répondu jusqu'ici mais j'espère qu'ils accepteront. La question est trop importante et trop urgente pour être balayée.

André LASCARIS o.p.
in The Tablet, 22 septembre 2007. (trad. P. Collet)

Quelques réflexions critiques

J'adhère tout à fait à la perspective théologique de fond qui sous-tend le texte et qui, pour l'essentiel, est celle de Schillebeeckx. Dans le rapport communauté - sacrement - ministère, il y a urgence à rétablir la véritable hiérarchie des normes de la foi.

La communauté croyante est première. L'eucharistie, comme le déclare constamment le magistère de l'Église catholique, est fondatrice et instituante de la communauté chrétienne et de l'Église. De ce point de vue, il y a une différence symbolique majeure entre une eucharistie et une assemblée de prière non eucharistique (ce qui ne signifie pas qu'il faut multiplier les eucharisties en n'importe quelle occasion). Et le dimanche est proprement jour eucharistique de la communauté. De ce point de vue encore, ecclésiologiquement, il y a un droit des communautés à la possibilité de célébrer l'eucharistie.

La communauté et le droit à l'eucharistie étant premiers, ce droit ne peut être conditionné à une forme définie en soi du ministère (homme, célibataire, ordonné à vie), si cette forme se montre incapable de répondre effectivement au droit premier : la structure du ministère et ses formes doivent être pensées de telle sorte que la communauté puisse réellement vivre sa dimension eucharistique (il en va de même d'ailleurs pour les autres sacrements : qu'on pense aux aumôneries d'hôpital pour le sacrement des malades et de la réconciliation, aux aumôneries de prisons pour la réconciliation, etc.). De ce point de vue, que le ministre soit homme ou femme, célibataire ou marié, hétérosexuel ou homosexuel, est second.

J'adhère donc à la proposition de fond : le choix de présidents (voor-gangers) par la communauté, compte tenu d'une série de critères : qualités humaines et de foi, sérieux de la formation, confiance de la communauté ; et que ce choix soit présenté à l'évêque pour institution dans le ministère.

Cela dit, j'ai quand même l'une ou l'autre perplexité et résistance vis-à-vis du texte.

- En ce qui concerne la forme du ministère lui-même, il me semble que plusieurs précisions seraient à apporter : j'évitais de parler d'ordination (je pense que le texte ne le fait pas), et je préciserais deux choses : il s'agirait d'un mandat sacramentel, pour une communauté déterminée (pas un ministère général) et pour un terme déterminé (je pense que ce n'est dit nulle part) : cela me paraît fondamental, si on veut éviter une nouvelle cléricisation. Ce ministère proprement communautaire serait donc différent

du ministère presbytéral ordonné, comme permanent à temps plein (qui devrait pouvoir être aussi conféré à tout croyant ayant les qualités requises et la disponibilité à l'engagement, quel que soit son sexe ou son statut) ;

- Je pense aussi qu'il faudrait approfondir la question de la relation entre ministères particuliers, ce dont il est question ici, et ministère épiscopal. Il ne suffit pas de dire que la communauté présente à l'évêque pour l'imposition des mains, sans dire aussi que celui-ci a une responsabilité de discernement.

- Il est vrai que dans la situation présente de l'Église catholique, il est invraisemblable que les évêques néerlandais acceptent d'assumer une telle pratique. Je pense qu'il y a urgence à ce qu'il y ait vraiment débat théologique au sein de l'Église à ce sujet, et ce débat ouvert pourrait commencer aux Pays-Bas, pourquoi pas... Les conditions ecclésiales actuelles ne sont évidemment pas favorables à une telle possibilité. Mais on peut toujours espérer et rêver.

- Le document se présente comme un texte de débat et il pose en même temps une sorte d'ultimatum : si les évêques n'acceptent pas ce dialogue et d'aller en ce sens, ce qui est une évidence à l'heure actuelle, alors invitation est faite aux communautés à passer outre, dans la transgression (il est vrai que des pratiques de transgression peuvent parfois ouvrir des voies, mais pas quand elle apparaissent directement comme des provocations). Je suis convaincu que cela rend a priori impossible tout dialogue, déjà difficile par lui-même : on ne dialogue pas sous la menace. Je pense donc qu'il y a là une erreur politique.

Et finalement, je me pose la question. Supposons que la pratique se répande, que les évêques réagissent par des procédures d'exclusion, et sans doute de la part de Rome d'excommunication (ce qui est assez vraisemblable), peut-on imaginer pour l'avenir que des générations plus jeunes choisissent de vivre leur foi dans des communautés qui de fait ont rompu la communion, même si, à l'évidence, il n'y a pas eu d'intention d'une telle rupture ? Du point de vue du ministère, la situation n'est peut-être pas fondamentalement différente de celle du schisme Lefebvre, à l'autre bout de l'éventail ecclésial... Le christianisme devient de plus en plus minoritaire dans la société hollandaise (en 30 ans le pourcentage de ceux qui déclarent adhérer à une Église est passé de 75 à 45%...), je crains que, pour l'Église catholique, cela accentue encore le mouvement, la génération plus jeune ne pouvant se reconnaître ni dans la rigidité actuelle de l'Institution ni dans la marginalisation de communautés autogérées.

Faut-il un prêtre pour qu'il y ait une messe ?

La difficile sortie d'un catholicisme magique

Aujourd'hui, la question se pose de plus en plus souvent : « Trouvera-t-on un prêtre pour dire la messe ? ». Et d'ajouter qu' "une assemblée de prière sans prêtre (Adal), ce n'est pas une Eucharistie. Il faut un prêtre pour cela".

Il est difficilement niable que beaucoup de catholiques ont eu une conception assez magique du rôle du prêtre. Souvenons-nous de ce film qui, il y a un demi-siècle, posait la question de savoir ce qui se passait si un prêtre défroqué disait, par dérision, les paroles de consécration sur une bouteille de vin, dans un restaurant. Les paroles de la consécration étaient (et sont encore parfois) vues comme un rituel magique. De même, il était généralement admis que la présence d'un ecclésiastique ordonné donnait une valeur spécifique à l'extrême-onction ou à d'autres sacrements. Cela a d'ailleurs conduit des prêtres à se plaindre d'être devenus de simples "distributeurs de sacrements". Dans la même perspective, on donnait une valeur quasi magique au fait qu'un évêque soit juridiquement le successeur des apôtres. Il a fallu attendre le dernier concile du Vatican pour que des théologiens rappellent qu'il y a l'Église chaque fois que quelques-uns se réunissent au nom de Jésus et de son Évangile.

Après tout, ne serait-ce pas un reste de paganisme que de donner une importance quasi magique à la présence d'un prêtre dûment ordonné ? Et ce reste de magie est encore plus important quand on croit qu'il sauvegarde la dimension verticale du christianisme. Les débats autour de la messe "dos au peuple" et dans une langue que les gens ne comprennent pas, peuvent symboliser les enjeux de ces développements théologiques qui ont suivi le Concile.

Qu'est-ce qui fait qu'il y a une Eucharistie ? Est-ce la présence du prêtre ou l'existence d'une communauté qui, à la suite de Jésus, dit : « voici ma vie que je donne » ? Ce ne sont pas les paroles de la consécration qui font qu'il y a Eucharistie et que Dieu est présent. C'est l'engagement de la communauté suscité par l'Esprit et par l'Évangile. C'est ainsi que, quand une communauté se réunit pour faire mémoire - en paroles et en actions - de la bonne nouvelle en Jésus-Christ, elle célèbre l'Eucharistie, qu'un prêtre ordonné soit présent ou pas. De plus, en agissant ainsi, les individus rassemblés deviennent une communauté d'Église, Corps du Christ.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas des ministres (des serviteurs) de la communauté, pour la réunir, pour parler en son nom, pour proclamer le pardon de Dieu, pour dénoncer officiellement en son nom les injustices, pour accueillir en son nom de nouveaux membres, pour animer des réunions et des célébrations, etc. L'important, c'est que la communauté soit vivante et libératrice. Le rôle d'un prêtre, c'est de rendre cela possible ; mais sans prêtre, une communauté peut aussi être vivante et libératrice. Ce fut un des grands apports du concile de restaurer la primauté de la communauté ecclésiale par rapport à ses ministres.

Certaines personnes ont un charisme qui leur permet de bien animer la communauté. Elles peuvent exercer un leadership dans la communauté pour autant que celle-ci les mandate pour le faire. Cela a une dimension juridique liée au fonctionnement institutionnel de la communauté. Car il ne serait pas bon que ceux qui conduisent la communauté se donnent à eux-mêmes un mandat de leadership. Et si la communauté confère des pouvoirs à certains de ses membres, ce n'est pas pour qu'ils dominent ou s'estiment indispensables. Et ce n'est surtout pas pour que le service rendu à la communauté devienne un facteur de conflits inutiles. Sur de telles bases, une dynamique peut s'instaurer entre la communauté et ses animateurs. Parce que certaines personnes ont un charisme spécifique, la communauté (l'Église) les ordonne (c'est-à-dire, les mandate). Et parce qu'elles sont mandatées, elles peuvent réunir la communauté sans la violenter. Mais s'il n'y a pas de ministre ordonné, cela ne veut pas dire que la communauté ne peut pas vivre et célébrer l'Eucharistie. Les ministères, le droit canon et les sacrements sont pour l'Église et non pas le contraire. Et si une communauté vit selon l'Évangile, ne pourrait-on pas dire que l'Église supplée à son manque juridique éventuel ? Et si les ministres de l'Église devenaient un obstacle à la vie de la communauté, n'y aurait-il pas là une certaine perversion ?

Et le rôle des évêques dans tout ça ? N'auraient-ils pas, en premier lieu, une mission d'union de la communauté ecclésiale, basée sur l'Évangile ? La tradition les voit comme les successeurs des apôtres mais ce ne sont pas eux seuls qui font l'Église. Et si une dimension juridique et institutionnelle est importante pour que la communauté chrétienne n'opprime pas ses membres, cette dimension doit toujours être au service de la communauté.

Qu'est-ce que ces réflexions impliquent concrètement pour nos communautés chrétiennes du monde industrialisé ? La conception magique

du sacerdoce n'y est plus guère acceptée, mais, la plupart du temps, ni les paroisses, ni les discours pastoraux du magistère n'ont pas encore trouvé un souffle neuf et un nouveau rythme pour vivre l'Évangile. La mentalité magique reste plus présente qu'on ne le croit. Souvent, on continue à perdre du temps et de l'énergie à chercher des prêtres "pour dire la messe" ou pour conférer d'autres sacrements. On fait aussi voltiger les prêtres pour accomplir les rituels sacramentaux dans diverses paroisses, alors que ces communautés pourraient se débrouiller elles-mêmes pour cela. Sans doute est-il important qu'elles instituent de nouveaux types de ministères et qu'elles se persuadent que là où deux ou trois sont réunis à cause du Christ, celui-ci est au milieu d'eux. Cela implique sans doute un changement dans les règles juridiques qui légitiment les pratiques de ces communautés. Mais cela ne supprime pas l'importance d'un droit qui est une sauvegarde contre les prises de pouvoir dans la communauté.

Quant au rôle de ceux qui ont déjà été ordonnés prêtres ou évêques, il semble que les aléas de l'histoire les appellent à assumer un rôle de "passeurs". La conception selon laquelle les prêtres et les évêques étaient plus vus comme des chefs, voire même des princes de l'Église, se modifie. À l'image de la société civile, où on refuse toute idéologie qui proclame que "l'État c'est moi", l'Église ne peut être réduite au pape, aux évêques et aux prêtres. On les considère de plus en plus comme des personnes qui ont reçu mandat (c'est-à-dire : ont été ordonnées) pour favoriser l'union, comme le Christ et les apôtres ont été conduits à le faire. Quant à l'ordination, elle n'est pas à prendre comme la transmission d'un pouvoir magique, mais comme la reconnaissance et la célébration d'un don de Dieu : c'est un effet un don que de recevoir un leader qui anime une communauté et qui la respecte.

Il est clair qu'une telle perspective secoue un peu certaines théologies classiques. Dans la mesure où elle s'éloigne de certains enseignements pastoraux du Magistère de l'Église sur les ministères ordonnés, il faut l'aborder avec prudence. Mais tout bon scribe du Royaume n'est-il pas quelqu'un qui sait interpréter les signes des temps (Mt 16:3) et trouver dans son coffre du vieux et du neuf (Mt 13:51) ? On pourrait ajouter que c'est cela, faire de la théologie.

Gérard FOUREZ s.j.

...de ce qu'ils disent...**Une ouaille avertie en vaut ...**

Dans le mariage, la priorité est donnée à notre conjoint et à l'amour pour notre famille. Les prêtres et les personnes consacrées doivent donner la priorité à Dieu et à tous leurs frères et sœurs. (É.M-R.G.)

Il serait préférable à mon avis de consacrer de jeunes pensionnés de notre culture qui n'ont plus charge de famille. Ils ne seraient pas prêtres à part entière mais aptes à consacrer l'Eucharistie. (M.B.) Le partage que des prêtres mariés seraient amenés à faire de leur vécu dans leur collaboration avec les prêtres célibataires permettrait de reconnecter l'Église et son magistère avec la vie réelle, celle où le Christ s'est incarné pour l'humaniser. (A. L.M.) Etc. Pas moins de 85 opinions furent émises par des lecteurs de l'hebdomadaire Dimanche qui, au mois d'août dernier, avait lancé dans ses colonnes la proposition d'un débat : L'Église catholique devrait-elle ouvrir la voie à l'ordination des hommes mariés ? Plus de 60 % des avis exprimés furent très favorables à l'ordination d'hommes mariés. Un peu plus de 15 % y étaient résolument défavorables.

Évènement révélateur, par l'initiative d'un débat sur ce sujet comme par le succès de la démarche. Peu d'avis défavorables qui soient de simplistes appels à la tradition, peu d'avis favorables qui soient des rejets sommaires de la position officielle mais, pour la plupart, des avis témoignant souvent d'une culture historique ou biblique, toujours d'une réflexion sur le bien des communautés. Décidément, on ne peut plus vivre en Église en se dispensant de débat.

De la position des Alpes dans l'hydrographie théologique

Le cardinal Etchegaray s'exprime avec prudence dans le quotidien français 'Le Parisien' : *La question de l'ordination d'hommes mariés peut se poser, comme cela se passe déjà dans les Églises gréco-catholiques, mais ce n'est pas la solution à la crise des vocations.* Aussitôt de gros titres de la presse romaine s'inquiètent, s'enflamment, et compilent les interventions sur le sujet des responsables de la Curie. La journaliste de 'La Croix' note dans son blog¹ que le sujet reste éminemment sensible, ... et donc médiatique. Son papier déclenche 21 commentaires stimulants, ... en français.

¹ http://blog.la-croix.com/rome/2007/11/attention_sujet_sensible.html

De l'intérêt de changer parfois d'ophtalmo

Après Le métier de prêtre, voici une seconde étude originale d'une sociologue qui interroge la nouveauté dans l'institution catholique : BERAUD Céline, *Prêtres, diacres, laïcs. Révolution silencieuse dans le catholicisme français*, Paris, PUF, 2007, 351 p. Elle examine de près dans deux diocèses (à Paris et en région Rhône-Alpes) la situation créée par l'irruption en pastorale du diaconat et du grand nombre de laïcs recevant mandat à côté de prêtres actifs dont le nombre chute continûment.

Elle s'interroge : une révolution silencieuse, non pensée ni voulue comme telle par les instances dirigeantes, n'est-elle pas en cours de réalisation ? Un signe de ces changements non programmés est fourni par l'importance accordée par ces acteurs à leur 'développement personnel' ; même les prêtres sont touchés par cet aspect de l'individualisme ambiant. Par ailleurs, les lecteurs de Pavés liront avec intérêt le chapitre 6 'Faiblesse de la conflictualité' qui dresse un état comparatif des revendications présentes hier parmi les catholiques, quasi-absentes aujourd'hui.

Dans la prochaine parution de la revue, ils entendront les acteurs ecclésiaux entre lesquels se redistribuent désormais les tâches, découvriront 'ce qu'ils ont dit' à la sociologue ; ils apprécieront, pensons-nous, que soit donné plus d'espace à une observation attentive des nouveautés qui se frayent des passages dans une institution que l'on croirait monolithique.

De l'ecclésial trouvant la rime avec collégial

Nous entendrons aussi, dans la prochaine parution, l'évêque de Poitiers et les prêtres de son diocèse qu'il est allé interroger sur leurs priorités et leurs préoccupations. Comment peut-on être un pasteur proche si on est toujours en train de courir entre deux réunions ? Faut-il que toute la vie ecclésiale soit centralisée autour du prêtre ? Que faire devant le poids de la demande sacramentelle présente dans certains secteurs ? Une telle tentative de synthèse sur l'évolution de la vie du prêtre et de son ministère requiert plus d'espace, penserez-vous aussi. Mgr ROUET et 250 prêtres de son diocèse, *Des prêtres parlent*, postface de Christoph THEOBALD, Éditions Bayard.

De la latéralité dans la démarche des pontifes

Le Vatican soigne ses statistiques : à gauche, les prêtres 'sortis', à droite, les 'rentrés'. Ces derniers ajoutent-ils à la qualité de leur démarche, les vertus de la discrétion ou même de l'effacement ? Nous ne disposons pas (encore) de témoignages sur leurs itinéraires. Par contre, deux personnalités

en vue ont tenu à exprimer avec clarté les raisons qui ont motivé leur récent accès à la vie laïque, souhaitant ainsi contribuer à un diagnostic des scléroses dont souffre l'institution.

Un jésuite de renom, le Père Lukas Niederberger quitte la Compagnie et le sacerdoce. Il était directeur de la 'Lassalle-Haus', centre spirituel jésuite, dans le canton de Zug. Après une formation marquée par Karl Rahner et Claude Geffré, il s'est dit influencé par son compatriote Hans Küng. Il se dit inquiet pour l'avenir : *On peut se demander si une Église qui se referme à ce point sur elle-même n'est pas en train de perdre son identité chrétienne. Je ne dis pas que l'Église doit suivre les dernières modes. Mais à force de manquer son adaptation au monde moderne et de ne pas tenir compte des demandes qui lui sont faites, elle devient une secte. Elle semble se contenter du fait que seule une minorité suit son programme. L'Église s'est marginalisée dans la société, elle n'a plus aucun impact sur la vie publique.* Cet homme de 43 ans se sent aussi très isolé dans sa génération de prêtres, et plus encore face à la suivante : les rares personnes qui s'engagent dans une telle voie sont souvent très identitaires ou parfois même partagent une orientation traditionaliste plus nette encore. Suivre <http://goliath-editions.fr/spip.php?article1566>.

Le Père José Maria Castillo sj., blessé et attristé, s'en va par une sorte de souci d'hygiène mentale. Comme jadis un Leonardo Boff, ce théologien espagnol de 73 ans – il a publié une trentaine de livres – a subi un si grand nombre de pressions qu'il n'en peut plus et veut rester un homme libre. *Je me sens heureux, je suis en paix, et j'ai à présent plus d'espérance que jamais. Je continuerai mon travail, au service de l'Évangile. C'est pourquoi je quitte les jésuites. En effet, je vois que, dans l'état où se trouve actuellement l'Église, nous sommes piégés, contrôlés, censurés en une institution dominée par la Curie romaine et qu'il n'est pas possible de jouir de la liberté indispensable pour faire connaître Jésus.*

De la poésie avant toute chose...

*On dit que tu nous parles
mais je n'ai jamais entendu ta voix de mes propres oreilles.*

Les seules voix que j'entende
ce sont des voix fraternelles
qui me disent les paroles essentielles.

*On dit que tu te manifestes
mais je n'ai jamais vu ton visage de mes propres yeux.*

Les seuls visages que je vois
ce sont les visages fraternels
qui rient, qui pleurent et qui chantent.

*On dit que tu t'assois à notre table
mais je n'ai jamais rompu avec toi le pain de mes propres mains.*
Les seules tables que je fréquente
ce sont les tables fraternelles
où il fait bon se restaurer de joie et d'amitié.

*On dit que tu fais route avec nous
mais je ne t'ai jamais surpris à mêler tes pas à ma propre marche.*
Les seuls compagnons que je connaisse
ce sont des êtres fraternels
qui partagent le vent, la pluie et le soleil.

*On dit que tu nous aimes
mais je n'ai jamais senti ta main sur mes propres épaules.*
Les seules mains que j'éprouve
ce sont des mains fraternelles
qui étreignent, consolent et accompagnent.

*On dit que tu nous sauves
mais je ne t'ai jamais vu intervenir dans mes propres malheurs.*
Les seuls sauveurs que je rencontre
ce sont des cœurs fraternels
qui écoutent, encouragent et stimulent.

*Mais si c'est toi, ô mon Dieu, qui m'offres
ces voix, ces visages, ces tables, ces compagnons,
ces mains et ces cœurs fraternels,
alors, du cœur du silence et de l'absence,
tu deviens, par tous ces frères, parole et présence.*

Après *L'Enfant d'où je viens*, et *Ma traversée des séminaires (1947-1962)*, Jacques MUSSET, qui signe ce poème, raconte dans *Une vie en chemin* sa vie d'homme et de prêtre, évoquant ses relations avec l'Église et l'adoption d'une vie laïque après la rencontre de celle qui deviendra sa compagne. Ed. Siloé, Coll. Vécu, 2007.

Ils le disent. Est-ce à dire ?

<p>Bienheureux les fêlés ! Ils laisseront passer la lumière...</p>
--

Jean-Marie CULOT

Assemblée Générale du Réseau Résistances 17-11- 07. Rapport d'activités

L'année a été marquée par la participation de Réseau Résistances à la revue et aux activités de P.A.V.É.S. Désormais, les articles de notre groupe sont insérés dans la revue commune. Nous nous associons ainsi à H.L.M., au bulletin des Communautés de base, au Mouvement Chrétien pour la Paix et à une série de groupes qui ne disposent pas d'un bulletin spécial. Ensemble, nous avons formé un comité de rédaction qui publie ses articles propres sous le sigle de PAVÉS. Ce bulletin de décembre est le second numéro de cette série.

Deux de nos délégués participent au comité de PAVÉS, à sa commission internationale et au comité de rédaction de la revue.

Ces délégués étaient présents au Congrès de Lisbonne, commun à *Nous sommes Église* (mouvement mondial) et à *Églises et libertés* (réseau européen). Le dernier bulletin en a fourni un compte rendu. Le numéro de décembre présente le colloque de Strasbourg, du groupe G 3 I. (Groupe international, interculturel et inter-convictionnel). Émanation et rassemblement de plusieurs groupes, dont Églises et libertés, il présente la particularité d'associer des mouvements culturels et humanitaires, basés sur des convictions communes plutôt que sur des religions. Il est reconnu par le Conseil de l'Europe et agissant auprès de lui.

Réseau Résistances est donc actif, mais réduit dans ses initiatives, en raison du nombre restreint des membres de son équipe d'articulation et de ses délégués. Les membres abonnés nous signalent leur intérêt pour notre publication, mais ne se déplacent guère pour l'assemblée générale annuelle !

Comptes 2006/2007 (par A.Raymon)

Solde au 31-08-2006	1 480.27	
Frais d'administration		206.90
Assemblée générale		27.90
Bulletin		972.34
Cotisations (abonnements)	940.00	125.00 (pour « Pavés »)
Solde au 31-08-2007		1 088.43
	<hr/>	<hr/>
	2 420.27	2 420.27

APPEL URGENT

Nous étions 11 pour écouter la très intéressante conférence de Paul Löwenthal, dont 6 sont restés pour participer à l'A.G.

Ces 6 personnes étant déjà très engagées, soit au R.R. soit ailleurs, nous lançons un appel pressant pour recruter une ou plusieurs bonnes volontés en renfort de notre mini-équipe d'animation du Réseau : Françoise Bourguignon nous fournit régulièrement un article sur la condition féminine, mais ne peut faire plus. Henri Solé a démissionné. Louis et Edith cherchent la documentation, rédigent les articles, expédient les bulletins à la poste, participent aux réunions de « Pavés », du Réseau européen et du réseau international. Alphonse relit soigneusement tous les articles à paraître : aucune faute d'orthographe ou de style ne lui échappe ! Il imprime les étiquettes et tient la comptabilité.

Qui d'entre vous viendra renforcer notre équipe qui vieillit et se fatigue ? Cela suppose une réunion trimestrielle, quelques lectures et si possible, la rédaction d'un ou de plusieurs articles suivant l'actualité !

D'avance, un très, très grand merci !

La question religieuse au XXI^e siècle : ***Conférence de Paul Löwenthal***

À l'occasion de l'A.G. du 17 novembre, Paul Löwenthal nous a parlé du livre de Georges CORM : *La question religieuse au XXI^e siècle* (édition : La Découverte). Il a traité les thèmes suivants : 1° les défis à l'Église et aux religions, 2° le contexte laïque, 3° un diagnostic des peurs.

1° Le retour apparent du religieux masque le besoin de croyances et de rites-refuges, encore de quoi exorciser les peurs. Ils se traduisent par une multiplication de groupuscules, de sectes, et de pratiques quasi magiques. Les religions sont accusées de violence innée. En fait, les idéologies athées, telles que le nazisme et le stalinisme, se sont révélées bien autrement destructrices que les religions. Celles-ci se définissent toutes comme religions de paix, même si elles connaissent des déviances. Par contre, l'être humain est porté à la violence.

2° Chacun a tendance à rejeter les autres, par peur. Le respect mutuel reste à acquérir, dans notre contexte d'interculturalité et de sécularisation. Nous avons à passer d'un pluriel de juxtaposition à un pluralisme d'échange et de confrontation, à nous défaire d'un individualisme à outrance et d'un

communautarisme étouffant. Il s'agit de vivre ensemble, avec nos différences, de nous centrer sur ce vivre ensemble, non seulement avec ce qui nous unit, mais avec ce qui nous divise. Réalisme et négociation !

Sécularisation : Au Moyen Age, on attribuait tout à Dieu, même le mal qui était une épreuve purificatrice. Aujourd'hui, les protestants et les « cathos » ont court-circuité l'Église, qui n'est plus crédible. La mondialisation, avec le mythe du village planétaire, réduit tout à des critères économiques. Dans un marché anomique, le profit devient la valeur de référence, et il n'existe plus de garant de l'intérêt général.

3° L'État laïc, au risque de confiner le religieux dans la sphère strictement privée, cherche à faire plus de place à l'ensemble des convictions, religieuses ou non. Ce n'est pas son rôle de les juger, hormis celles qui compromettent l'éthique et le bien commun. D'où la reconnaissance prévue, en Belgique, du bouddhisme et de l'hindouisme. N'en ayons pas peur.

Dans l'ensemble, nous ne pouvons accuser les dirigeants politiques de machiavélisme, mais plutôt de médiocrité. Quant aux chrétiens, les vieux continuent à régler des comptes avec la hiérarchie, et les jeunes n'entrent plus dans ces débats marqués par les siècles passés, qui les mobilisent peu. Comment retrouverons-nous le souffle renversant de l'Évangile ?

L'exposé a été suivi d'un débat général fort animé.

Relation du secrétariat

Mary Wollstonecraft (1759-1797)

Thoughts on the Education of Daughters A Vindication of The Rights of Woman

Nous poursuivons ici notre chronique de l'histoire du féminisme.

Alors que le frère de Mary pouvait poursuivre des études, celle-ci devait gagner sa vie comme demoiselle de compagnie ! Mais le dépit et la frustration fondèrent sa résilience et Mary eut l'intelligence de se rallier au cercle des radicaux parmi lesquels elle rencontra William Blake et Samuel Coleridge qui accueillèrent avec enthousiasme la révolution française. Mary critiqua la propriété et la famille comme lieu d'apprentissage de la soumission et du respect des préjugés.

La *‘Défense des droits de la femme’* s’ouvre par une lettre à Talleyrand qui avait exclu les femmes de l’instruction publique. C’est une des premières à dire qu’il appartient aux femmes de juger par elles-mêmes de leur propre bonheur et de ce qui leur est bon. Pour elle, le progrès dépend de la transformation des deux sexes et de leur égale participation à l’instruction et au gouvernement. Elle est assez clairvoyante pour dire que les hommes doivent aussi nécessairement se transformer car « l’esclavage dégrade tout à la fois le maître et son objet esclave » En ce sens, Mary montre qu’une société a tout à gagner si une moitié de celle-ci cesse d’opprimer l’autre.

« C’est le manque de goût pour les tâches domestiques et non l’acquisition des connaissances qui fait sortir les femmes de leur famille et arrache le bébé souriant du sein qui devrait le nourrir. On a laissé les femmes dans l’ignorance et dans une dépendance servile pendant de nombreuses, de très nombreuses années et pourtant nous n’entendons parler que de leur amour du plaisir et du pouvoir, de leur faiblesse pour les libertins et les soldats, de leur affection puérile pour les colifichets et de la vanité qui leur fait attacher plus de prix aux talents qu’aux vertus.

L’histoire nous fournit un catalogue effrayant de crimes fomentés par leur ruse, quand ces faibles esclaves ont eu suffisamment d’adresse pour tromper leurs maîtres. En France et dans de nombreux autres pays, les hommes ont été des despotes voluptueux et les femmes leurs ministres rusés. Ceci prouve-t-il que l’ignorance et la dépendance les rendent propres à la vie domestique ? Leur sottise n’est-elle pas le mot de passe des libertins qui se détendent en leur compagnie ? Et les hommes de bon sens ne se plaignent-ils pas continuellement qu’un amour immodéré de l’élégance et du plaisir éloigne à tout jamais la mère de son foyer ? Ce ne sont pas les études qui ont corrompu leur cœur, ce n’est pas la recherche scientifique qui a égaré leur esprit ; et pourtant, elles n’accomplissent pas les devoirs spécifiques qu’en tant que femmes, la nature les appelle à remplir. Au contraire, l’état de guerre qui subsiste entre les sexes leur fait employer des ruses qui déjouent souvent les desseins moins secrets de la force.

C’est pourquoi, quand je qualifie les femmes d’esclaves, j’entends ce mot dans un sens politique et civique ; car indirectement elles obtiennent trop de pouvoir et leurs efforts pour l’obtenir illégalement les avilissent.

Une nation éclairée devrait donc essayer de voir dans quelle mesure la raison les ramènerait à l'état de nature et à leur devoir et si, en leur permettant de partager avec les hommes les avantages de l'éducation et du gouvernement, elles deviendront meilleures en devenant plus sages et plus libres. Cette expérience ne peut pas leur être néfaste; car il n'est pas dans le pouvoir de l'homme de les rendre plus insignifiantes qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Pour que ceci soit applicable, le gouvernement devrait créer des externats pour des tranches d'âge données, dans lesquels les garçons et les filles pourraient être instruits ensemble. L'école pour les plus jeunes, de 5 à 9 ans, devrait être absolument gratuite et ouverte à toutes les classes sociales. Un nombre suffisant de maîtres devraient aussi être choisis par un comité de sélection, créé dans chaque paroisse, auquel toute plainte de négligence, etc., pourrait être adressée à condition qu'elle soit signée par les parents de six enfants. »

Mary Wollstonecraft, *Défense des droits des femmes*, Petite Bibliothèque Payot, 1973, p. 206-209.

Documentation et texte réunis par Françoise BOURGUIGNON

Éloge de la conscience

Le nouvel anti-christianisme, R. Rémond, DDB, p. 115 sq.

Les trois premières parties de ce compte rendu ont été publiées dans les numéros précédents et sont accessibles sur le site de PAVÉS (ou peuvent être envoyés sur demande)

LU POUR VOUS

Après avoir traité des difficultés que le christianisme oppose au croyant, de la tentation du communautarisme, de l'Europe face à Dieu, l'auteur fait l'éloge de **la conscience** et de **son rôle**. Le respect des consciences pose les problèmes de la laïcité, de la liberté, de la formation des consciences et de la morale sociale.

Au XVIII^{ème} siècle, les philosophes des Lumières revendiquaient le libre exercice de leur raison et l'Église niait que l'homme soit capable par lui-même d'accéder à la vérité, et que toute vérité, y compris religieuse, puisse être passée au crible de la raison. Le droit de la conscience individuelle à la

différence religieuse s'était posé dès la Réforme. Anathèmes et persécutions réciproques firent rage, entre réformés et catholiques.

Laïcité

L'Antiquité ne pouvait, dans un univers entièrement religieux, concevoir la laïcité sous sa forme actuelle. Pourtant l'Évangile met déjà sur les lèvres de Jésus ce verset connu, et dérangeant pour l'époque : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu, ce qui est à Dieu ». C'est cette distinction qui a régi les relations des premiers chrétiens avec l'État. Ce n'est pas le manque de civisme qui leur était reproché, mais le refus du culte impérial, qui entraîna tant de martyres. Plutôt mourir que de reconnaître que l'empereur est Dieu.

L'universalité de la foi chrétienne, âprement revendiquée par Paul, face à Pierre et Jacques, fait du christianisme une religion à vocation d'humanité, en lieu et place des religions de la cité. Par contre, les pouvoirs politiques voient leur rôle reconnu. Que chacun se soumette aux autorités en charge d'administrer la cité.

Là se trouve l'origine du refus de la théocratie qui, malgré les errances temporaires professées par certains papes, constituerait une grave déviation du message évangélique. À la théocratie, la Révolution française répliquera par sa Déclaration des Droits de l'Homme, proclamant la liberté d'opinion et de religion.

Liberté religieuse

La déclaration de Vatican II sur la liberté religieuse, refusant d'opposer liberté et foi, est révolutionnaire. C'est désormais la foi elle-même qui requiert la liberté de conscience. La foi, libre réponse des hommes à un appel de Dieu, requiert la liberté de conscience. Elle ne saurait faire l'objet de contraintes. L'Église, revenant à ses origines, désavoue ainsi une partie de son histoire.

Pour éviter le piège du relativisme et la décomposition de la vie commune, tant redoutés par Benoît XVI, il faut souligner que la liberté reconnue de la



Matisse, *Nu bleu*

conscience individuelle, lui crée des devoirs et ne l'autorise pas à dire ou à faire n'importe quoi. Elle est indissociable de la responsabilité personnelle. Toute prise de position doit s'exercer sous le contrôle de la raison.

Formation des consciences

Prendre ses décisions et se forger des opinions sous le contrôle de sa raison constitue un programme laborieux qui nécessite une formation attentive. Certains voient, dans la difficulté et le relatif échec des écoles à l'assurer, l'inaptitude de notre société à promouvoir les débats. En matière religieuse, il est clair que le déficit de l'Église catholique et son insuffisance en matière de démocratie interne sont en cause. Si nous considérons l'Islam, la critique est au moins la même. Les sociétés anglo-saxonnes ont acquis mieux que nous la culture du débat démocratique. L'obéissance aveugle, civile ou religieuse est en tout cas un non sens pour le chrétien nourri d'évangile.

Morale sociale

L'Église catholique a beaucoup développé sa vision de la vie en société, concernant le rôle de l'État, les libertés publiques et la protection sociale, la justice et l'injustice économiques. Les positions des Églises orthodoxes ou protestantes en sont éloignées : éclatées pour les protestants, plus que discrètes pour les orthodoxes.

Passons sur les positions des autorités catholiques pour réguler tout ce qui concerne le sexe et la morale conjugale. L'auteur en parle peu, dans ce chapitre, bien que les critiques affluent, pour s'opposer à un tel interventionnisme au nom de la foi.

Quant à l'évolution politique de nos sociétés, la vigilance est de mise. Terrorisme, pratiques maffieuses, dérive libérale de l'économie, déviations politiques totalitaires nous menacent et le XXI^e siècle ne paraît pas encore vacciné contre ces fléaux.

Fin du résumé établi par Louis FEVRE

Nous demandons à ceux de nos lecteurs, qui avaient ratifié la présentation de résumés de livres, si cette formule brève (3 pages au lieu de 5 ou 6), selon les normes retenues pour nous intégrer à l'ensemble de la revue PAVÉS, leur convient.

Réponses attendues au 37, Boudewijnlaan à 1700 Dilbeek.

Spiritualité chrétienne (suite)

Après 'La magie à l'assaut de la spiritualité', publié dans le numéro précédent, voici le second volet de l'article, 'les accents majeurs de l'Évangile', marquant, de ses insistances et de sa propre saveur, une spiritualité partagée.

Béatitudes

Au sujet des béatitudes, nous savons que le tentateur, **s'opposant au rêve de Dieu sur notre histoire**, nous dit « enrichissez-vous, soyez le plus fort, occupez le devant de la scène, pour qu'on parle de vous ». Argent, pouvoir et prestige, mènent le monde. Jésus le sait, mais il voit les victimes de ce système. Il a sous les yeux la foule des petits, des méprisés, rejetés par « les gens bien ». Il est pris aux entrailles par cette foule (Mt 5, 32 ; cf. 9, 36 et 14, 14). Lui se sent porteur du « rêve de Dieu » sur notre aventure, et il y consacre son temps et sa lucidité ¹ »

Le premier mot de Jésus est « Heureux... ». Et il s'oppose directement aux valeurs qui mènent le monde. Regardez la planète, « Voyez la course à l'argent, au pouvoir, au prestige, et voyez ce que cela donne comme résultat ». En même temps, heureusement, il y a des hommes et des femmes qui ne vivent pas pour l'argent, qui refusent la violence, cherchent à mettre la paix là où ils trouvent la discorde, et s'engagent pour que le monde tourne un peu plus juste. C'est grâce à eux que le bonheur est possible et que le monde reste habitable. »

Marie

Marie, fille de Sion et mère de Jésus : elle est couramment campée dans une humilité toute faite de soumission à la mystérieuse volonté de Dieu, au point que son caractère et sa personnalité semblent s'effacer. Elle est parée de titres, comme Immaculée Conception, qui prennent un sens pour les théologiens et sont sujets à contresens pour la plupart des humains. Cette mère, on n'ose dire la femme de Joseph, est **celle qui a dit oui** à l'ange, sans bien comprendre ce que cela signifiait.

En faisant schématiquement d'elle **la femme qui a dit non**, Yves Louyot la présente autrement ². L'accord qu'elle adresse à l'ange n'est pas celui d'une « béni oui - oui » obéissant sans conditions à toute autorité. Mais Marie la Galiléenne, « en ce temps d'occupation romaine où l'on tente de substituer César à Dieu », refuse les fatalités historiques et veut que le Seigneur soit

1 Homélie de Paul Tihon, lors des obsèques de Pierre de Locht.

2 En vente chez l'auteur, quartier de la Moutte, F 07220, Viviers

rétabli à sa place parmi les hommes. Lorsqu'elle entend : « Comblée de grâce, le Seigneur est avec toi », elle l'interprète comme la liberté donnée à chacun « d'inventer sa propre vie en réponse à l'appel divin et aux défis de son destin. » Elle va éveiller en Jésus le prophète « en disant non à la priorité de la lettre de la Loi sur l'inspiration de l'Esprit. »

Le message que Luc met sur ses lèvres dans le « Magnificat » est celui d'une militante clamant la défense des pauvres et des exclus, plutôt que celui d'une femme effacée. Serait-elle tentée de corriger les paroles qui lui sont attribuées au cours des « apparitions » comme à Lourdes, la Salette ou Fatima, dans un sens de la **bonne** nouvelle des évangiles et donc doctrinalement plus exact ? Les messagers de Dieu ne sont pas des prophètes de malheur, mais des libérateurs et des entraîneurs. Écoutons : « Mon esprit s'est rempli d'allégresse à cause de Dieu, mon Sauveur. Il est intervenu de toute la force de son bras. Il a dispersé les hommes gonflés d'orgueil. Il a jeté les puissants à bas de leur trône. Les affamés, il les a comblés de biens, et il a renvoyé les riches, les mains vides. »

La croix

Le **signe de ralliement** des premières générations chrétiennes était le poisson, en grec « iktus », initiales de « Jésus Christ, fils de Dieu, sauveur. » Comme le signe de la croix a été choisi par l'Église, quel est son sens ? C'est Pâques, la fête chrétienne par excellence, qui imprime en nous l'empreinte de la Résurrection et de l'espérance. Nous ne peinons pas sous la charge d'un sacrifice qui nous ancrerait dans la culpabilité et la morosité.

Depuis la parution du **Sacrifice interdit**, de Marie Balmory, de multiples voix proposent de revoir la présentation du message chrétien. Les deux traits distinctifs des disciples du Ressuscité sont, selon le Nouveau Testament, l'amour fraternel et le partage du pain. Nos frères protestants ne connaissent pas d'autel sacrificiel. Ils dénoncent, comme une dérive sectaire, le « crucicentrisme », insistance quasi obsessionnelle sur la croix et le sacrifice, au détriment de l'ensemble du message, voilant la gratuité du salut, la confiance et la joie liées à la Bonne Nouvelle. Pour Jésus crucifié, l'amour est, parmi nous, plus puissant que le mal, la souffrance et la mort.

La conception véritable du sacrifice est sans doute celle qui ressort de la lecture juive de la Torah. Le sang répandu sur les autels n'y a pas le sens morbide qu'il peut revêtir dans notre culture, engendrant fascination et frayeur. Le sang, c'est la vie; donc si on veut offrir ce qu'il y a de plus précieux, on offre le sang. Le sacrifice des animaux, dans le Premier

Testament, est un sacrifice d'action de grâce, vivifiant, voire joyeux. Le **sacrifice** de Jésus s'inscrit dans le droit fil de cette tradition. Nous sommes à sa suite appelés à offrir ce que nous avons de meilleur, jusqu'à notre vie.

Le regard de Jésus s'est porté avant tout sur **la souffrance des autres** : le péché étant le refus d'y participer, et Saint Augustin l'a nommé « un repli du coeur sur lui-même ». Le christianisme est une communauté vouée à l'imitation de ce Jésus mobilisé par la souffrance d'autrui : **compatissant**.

La compassion

Ce mot, qui n'a pas toujours bonne presse, renvoie directement au concept biblique de miséricorde, qui signifie non pas apitoiement, mais prise en compte de la souffrance de l'autre. Le philosophe Paul Ricoeur a tenu à associer cette attitude à celle de sollicitude et à en défendre le contenu. Plus récemment, Jean Baptiste Metz, théologien allemand, élève de Karl Rahner, et promoteur de la « nouvelle théologie politique », a publié un « retour sur la passion »¹. « La compassion ? Qu'en est-il ? Regarde le monde et tu comprendras » ! écrit Metz. La souffrance du monde est trop souvent relativisée « à l'aide de la doctrine chrétienne de la Rédemption, contresens flagrant invalidé par Jésus, au nom de la vision biblique de la Justice. »

Cette approche de la souffrance n'a rien à voir avec le dolorisme, ou avec un culte morose de cette souffrance. Elle est plutôt refus de tout sentimentalisme, expression de l'amour enraciné dans la mouvance d'Israël, avec l'unité de l'amour de deux autres : Dieu et le prochain. Tout chrétien qui retourne à ses racines est confronté à cette mystique de la compassion. Quiconque reconnaît « Dieu » au sens où l'entend Jésus, est prêt à en payer le prix. Voilà ce que suggère la parabole du « bon Samaritain » et comment elle s'inscrit dans la mémoire de l'humanité.

En termes politiques, « nous nous trouvons aujourd'hui, disait Jacques Delors, dans son discours aux Églises, à un tournant de l'histoire. Nos choix engageront les cent prochaines années, période de progrès ou période de désintégration. Il n'y a pas de garantie que l'Europe ne glisse pas à nouveau dans les conflits et le chaos ».

Louis FÈVRE

¹ Le texte de Jean Baptiste Metz **Memoria passionis....** est paru chez Herder, à Fribourg en Brisgau, en 2006. La traduction française est due à notre ami Jean Courtois, de Lyon.

Rome : l'histoire se répète

Article paru dans *La Libre* du 16-11-07

Ainsi donc Ignace Berten rejoint la liste des théologiens d'aujourd'hui, Sobrino, Geffré, Radcliffe..., objets de suspicion de la part du Vatican !

Paul Christophe, professeur émérite d'histoire ecclésiastique à l'Université Catholique de Lille, a publié récemment un émouvant ouvrage : *Souffrance dans l'Eglise au XXe siècle. Savants et théologiens français dans l'épreuve*¹.

Il évoque les figures de catholiques marquants du siècle dernier qui ont été marqués par l'épreuve. Parmi eux, quelques grands théologiens dont la pensée a une influence considérable encore aujourd'hui, mais qui furent réduits au silence par Rome. Citons le Père Lagrange, dominicain, fondateur de l'Ecole Biblique de Jérusalem, exégète, interdit d'enseignement dans les années 20. Il évoque aussi les drames vécus quelques années plus tard par les Père Chenu et Congar, eux aussi Dominicains, interdits d'enseignement et dont certains ouvrages furent mis à l'Index. Paul Christophe cite des extraits de correspondance qui traduisent le drame que ces grands croyants et amoureux de l'Eglise ont traversés. Le Père Congar écrit : « *Je suis blessé, gravement, douloureusement. Il y a un degré de torsion qu'on ne peut dépasser sans abîmer quelque chose. ..Ils ont brisé quelque chose en moi et je ne serai plus le même homme désormais* »² Il n'hésite pas à dire : « *Je me heurte à un système impitoyable, qui ne peut ni corriger, ni même reconnaître ses injustices et qui est servi ou représenté par des hommes désarmants de bonté et de piété. Or ce n'est pas de bonté que j'ai besoin, mais de justice* ». On peut ajouter à cette liste les pères Laberthonnière, Sertillanges, Teilhard de Chardin, Monchanin, de Lubac, Schillebeeckx...

Le Concile Vatican II avait mis une sourdine à cette manière de faire. Avec le recul du temps, la pensée de ces grands théologiens a été reconnue. Ils ont été réhabilités. Certains se sont même retrouvés cardinaux !

Mais voilà que l'histoire bégaye ! A nouveau des mises en garde, des condamnations sont adressées à des théologiens dont on ne peut pas

¹ Editions du Cerf, 2005

² Paul Christophe, op.cit. p. 234.

suspecter la foi ni l'amour d'Eglise. Mais ils ont le grand tort de prendre le risque de se confronter aux défis d'aujourd'hui et d'oser des paroles neuves face aux questions nouvelles. Le Père Congar écrivait : *« Le tragique de la situation actuelle et de la manière dont s'exerce concrètement le magistère romain, c'est que ce magistère fait sans cesse de la théologie et exprime, avec l'autorité du magistère catholique, des positions d'école théologique »*. A nouveau aujourd'hui, le rôle du théologien devrait se réduire à répéter ce que dit le magistère.

Le Père Congar raconte qu'à l'époque du Concile, Paul VI lui a demandé : *« Comment se fait-il que nous trouvions tant d'inspiration chez les théologiens protestants ? »*. *« S'ils avaient été catholiques, ils auraient été réduits au silence »*, lui a répondu le Père Congar. St Paul en son temps a pris le risque de dire la foi dans des paroles neuves. Heureusement qu'à l'époque, la Congrégation pour la doctrine de la foi n'existait pas ! On ne lui aurait pas pardonné d'avoir écrit : *« Je me suis opposé à Pierre et j'ai eu raison ! »*

Mais par rapport à l'époque préconciliaire, la situation a quand même changé. Jadis, après les avis de Rome et la condamnation, les théologiens se taisaient, privés d'enseignement et d'écriture. Aujourd'hui, ils poursuivent paisiblement et avec courage leur recherche. Peut-être y a-t-il encore une autre différence. A l'époque, le Père Chenu fut soutenu par le cardinal Suhard, archevêque de Paris. Mgr Weber, archevêque de Strasbourg a accueilli le Père Congar. Si les informations sont exactes, la hiérarchie locale aujourd'hui se fait le porte parole des mises en garde romaines.

Mais que les Pères Geffré, Radcliffe, Berten ne se découragent pas. De nombreux chrétiens, et de nombreux prêtres leur sont reconnaissants d'oser prendre à bras le corps avec liberté et courage les questions nouvelles d'aujourd'hui en y risquant des paroles dans le souci de la fidélité à notre temps et à la parole de Jésus. Et puis, qui sait, dans quelques années, peut-être seront-ils nommés cardinaux pour les services immenses qu'ils ont rendus à l'Eglise ?

Alice Dermience, Etienne Mayence,
Paul Tihon, Jacques Vermeulen, théologien-ne-s

N.B. On nous signale que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi ne précise pas en quoi les positions d'Ignace Berten sont en opposition avec le Magistère. On suppose qu'il s'agit de deux points : l'affirmation que la

conception du Magistère en ce qui concerne la dignité humaine n'est pas la seule légitime dans nos sociétés plurielles ; la contestation de la pertinence du concept de nature, entendu en son sens biologique, comme critère de l'agir moral en ce qui concerne le corps humain.

HUMOUR

Une histoire (pas) très chrétienne

Un athée se promenait dans les bois tout en s'extasiant devant la nature : « Quels arbres majestueux ! Quelle puissante rivière ! Quels beaux animaux ! » se disait-il.

Comme il marchait le long de la rivière, il entendit un sourd grognement provenant d'un buisson à proximité. Il jeta un oeil dans cette direction et vit un énorme grizzly de plus de 2m de haut qui s'apprêtait à le charger. Il courut aussi vite qu'il le pouvait dans un petit sentier, regarda par-dessus son épaule et réalisa que l'ours le talonnait. Il trébucha et tomba sur le sol. Il roula sur lui - même et comme il tentait de se relever, il vit l'ours au - dessus de lui, la patte droite prête à le frapper !



Haring, *Big bad wolf*

A cet instant, l'athée s'écria « Oh mon Dieu ! » Le temps s'arrêta, l'ours devint figé et la forêt silencieuse... Une lumière vive apparut près de l'homme et une voix vint du ciel: « Tu as nié mon existence durant toutes ces années, prétendu que je n'existais pas et attribué la création à un accident cosmique. Dois-je t'aider à te sortir de cette situation ? Crois-tu que je puisse te considérer comme un croyant ??? »

L'athée regarda vers la lumière et répondit humblement: « Je crois qu'il serait hypocrite de ma part de vous demander de me considérer comme un bon chrétien, mais peut-être pourriez- vous rendre l'ours... catholique? »

« Très bien », dit la voix...

La lumière s'éteignit, la forêt reprit son chant, l'ours pencha la tête et tout benoîtement, joignit les deux pattes en murmurant: « Seigneur, bénissez ce repas... ».

En Belgique...

Signes des temps (Pax Christi)

Sous le titre '*S'armer ou se désarmer ? Dilemmes et dialectiques !*', le dernier numéro propose plusieurs articles sur ce difficile équilibre, et en particulier le résumé d'une communication d'Ignace Berten sur les questions éthiques et théologiques qui y sont liées.



SONALUX

donne des échos des journées de formation continue des prêtres namurois, mais aussi un article interpellant de José Reding sur les manières différentes d'aborder les 'droits de l'homme' à l'Est et à l'Ouest de l'Europe, et un article de René Dardenne qui rappelle l'éviction de Pierre de Locht de sa charge louvaniste (n° 62, sept 2007).

La Lettre de la Communauté www.ccl-be.net

Le dernier numéro (96) est essentiellement consacré à l'histoire de la Communauté du Christ Libérateur, ses (re)fondations, son évolution, ses liens, etc. Regards croisés sur plus de 30 ans de vie et d'activités.

La Revue Nouvelle

Le n° de septembre contient un dossier très intéressant sur *Musulmanes et musulmans d'ici*. On trouvera un aperçu du sommaire et des résumés sur http://www.revuenouvelle.be/rvn_art_list.php3?id_rubrique=88

CEFOC www.cefoc.be

Le dossier de la dernière revue du CEFOC s'intitule '*La Déclaration universelle des Droits humains et la Bible : deux références pour nos vies*'. On y trouve une présentation historique et thématique ainsi que le résultat du travail de groupe qui a duré deux ans et d'un week-end CEFOC.

Sillages

Dans son dernier numéro (43), la feuille de contact du C.I.L. donne la parole aux Mutualités chrétiennes et au 'Colloque européen des paroisses'.

L'Appel

devra bien continuer sa route sans Louis Dubois, son précieux secrétaire de rédaction, qui vient de partir à 77 ans. On regrettera sa rubrique '*Source*'. Dans le numéro de novembre, lisez l'interview de François Emmanuel. Le n° de décembre est tout entier traversé par un appel à la sobriété.

Évangile et Justice

est la revue trimestrielle du 'Centre AVEC'. Le numéro 82 (septembre) contient la première partie d'un ensemble sur *'la Mondialisation, quels droits pour les peuples'*. On y trouve e.a. un intéressant article de François Houtart sur *Les forums sociaux : une interpellation théologique*.

Christenen voor het Socialisme

Un nouveau 'Bollettino' électronique, le n° 7, vient d'arriver ce 20 novembre, avec les mêmes accents que d'habitude sur la théologie de la libération et l'Amérique latine : des textes de J. Comblin, J. Tamayo, L. Boff, etc. www.christenenvoorhetsocialisme.be/index.php?index

Revue Réseaux-Liège

Dans son éditorial, P.P. Delvaux nous invite à vivre l'insolence, c'est-à-dire la fraîcheur du regard.

Études

Novembre 2007, Gaston Piétri propose une réflexion sur *Eglise et société en démocratie*.

... sur le Web

Abel www.abelweb.be/

Saluons la naissance d' 'Abel', le nouveau site du Basisbeweging de nos amis flamands ; la revue électronique qui remplacera *'Kenteringen'* devrait voir le jour incessamment...

PAVÉS www.paves-reseau.be

Envoi mensuel d'une Newsletter accompagnée d'un 'texte du mois'.

Octobre 2007 : *Sibiu : quel avenir pour l'oecuménisme ?* de Pierre Collet

Novembre 2007 : *Église, démocratie et laïcité*, de Jo Bock

Déc. 2007 : *Sans papiers. Les parias du monde occidental*, de Xavier Godts

... et à l'étranger

PARVIS

Dans le n° 35 (septembre 2007), un bon dossier intitulé *L'Islam et nous*.

Golias

nous donne des radioscopies décapantes sur l'actualité de la vie de l'Eglise. Le numéro 115 présente, entre autres choses, le 'contre-manifeste' du cardinal Martini. Le numéro 116 propose un focus sur la mort douce de Jean-Paul II, et d'autres enquêtes.

Samedi 15/12 - dimanche 16/12**Week-end CEFOC : Vu à la télé ! C'est vrai ?**

Lieu : La Marlagne à Wépion (Namur)

Renseignements : 081 23 15 22

<http://www.cefoc.be/>**Mercredis 16/01 - 30/01 - 20/02 - 27/02 - 12/03****Outils de base de la formation et de l'apprentissage**

Organisation : CIEP (MOC)

Lieu : Mont de la Salle à Ciney

PAF : 125 € pour toute la formation + 7 € (repas) par journée

Inscription : Francine Baillet 02 246 38 41

<http://www.ciep.be/documents/CIEP07.08.pdf>**Du lundi 21/01 au vendredi 25/01 : Actions locales** organisées par le Forum Social de BelgiqueListe des actions : http://www.wsf.be/article.php3?id_article=363**Samedi 26/01 : Visite alternative de Bruxelles**

organisée par le Forum Social de Belgique.

Différents endroits symboliques seront animés par des associations.

http://www.wsf.be/article.php3?id_article=297**Du vendredi 15/02 (soir) au dimanche 17/02 : Session de La Marge 'Noé' ou comment réagir avec humanité et sagesse à la montée des violences**, avec Yves Louyot

Lieu : Mont de la Salle à Ciney

Info : M.-Claire Levie 02 771 53 39

Samedi 12/04 - dimanche 13/04 : Week-end CEFOC**Changer la société : est-ce réellement utopique ?**

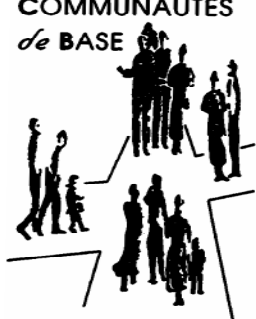
Lieu : La Marlagne à Wépion (Namur)

Renseignements : 081 23 15 22 et <http://www.cefoc.be/>**Samedi 12/04 :** Assemblée générale du réseau PAVÉS**Dimanche 20/04 :** Journée de rencontre des Communautés de base**Dimanche 08/06 :** Journée de rencontre et A.G. de Hors-les-Murs

Pour plus d'informations et pour d'autres activités non signalées ici, voir :

<http://www.paves-reseau.be/agenda.php>

COMMUNAUTÉS de BASE



WALLONIE BRUXELLES

Parce que nous espérons et parce que le souffle de Dieu est vivant dans notre histoire, face à tant de choses qui nous écrasent et dans lesquelles nous sentons notre impuissance, nous nous rassemblons pour signifier que des solidarités sont possibles dans et par notre foi en Jésus-Christ.

Nos communautés sont des lieux d'Église qui explorent des parcours nouveaux.

Elles tissent des liens entre elles.

Elles sont ouvertes à toutes personnes en recherche.

Équipe de rédaction :

CARTUYVELS Marie-Paule, rue des Prés 49, 4420 St NICOLAS

☎ 04/253.33.72 mpcartu@swing.be

COLLET Pierre, chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

☎ 067/21 02 85 pierrecollet@hotmail.com

MICHOT Marie Françoise, rue Lejong 44, 6032 MONT-s/MARCHIENNE

☎ 071/43 16 72 mfmichot@gmail.com

VANDERCAMMEN Gisèle, rue Général Henry 23, 1040 BRUXELLES

☎ 02/733 13 54 gisele.vandercammen@chello.be

Abonnement annuel : 8€

Abonnement de soutien proposé à partir de 10€

Compte : 000-1804884-05 - Communautés en marche - 1040 Bruxelles

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

Ils doivent parvenir à la rédaction avant le 1^{er} février 2008.

Merci de les signer !

Communautés en marche n° 77 :

Communautés vivantes

- ♦ Le Beau-Mur à Liège 19

Communautés en ressourcement : Projet pour 2008 21

Communautés reliées pour construire

- ♦ Vers une rencontre européenne des CdB 22
- ♦ Des femmes théologiennes à Naples 25

Communautés solidaires

- ♦ Affronter le défi de l'immigration 27

Lu avant vous : *Jamais soumis, jamais soumise* 30

SOMMAIRE DE LA REVUE COMMUNE DU RÉSEAU PAVÉS N° 2

PAVÉS

- ♦ Liminaire (Ph. Liesse) 1
- ♦ Choisir un évêque ! (Ph. Liesse) 2
- ♦ G3i : un colloque ‘inter-convictionnel’ (L. Fèvre) 10
- ♦ *Redes Cristianas* en Espagne (É. Mairlot) 12
- ♦ *Réseaux des Parvis* en France (G. Vandercammen) 14
- ♦ Jacques Vallery (J.-P. Hommé) 16

COMMUNAUTÉS EN MARCHÉ

- ♦ Editorial 2 de couverture
- ♦ Liège Beau-Mur (J.-P. Vermeire) 19
- ♦ La journée de rencontre 2008 21
- ♦ Vers une rencontre européenne des CdB (P. Collet) 22
- ♦ Des femmes théologiennes à Naples (M.P. Korsak) 25
- ♦ Affronter le défi de l’immigration (L.A. Aguilar) 27
- ♦ Lu avant vous : *Jamais soumis, jamais soumise* (E. Musette) 30

HORS-LES-MURS

- ♦ Le débat est ouvert : ‘Kerk en Ambt’ (P. Collet) 32
- ♦ Ministère et célébration (A. Lascaris) 32
- ♦ Quelques réflexions critiques (I. Berten) 36
- ♦ Faut-il un prêtre pour qu’il y ait une messe ? (G. Fourez) 38
- ♦ Échos... (J.-M. Culot) 41

RÉSEAU RÉSISTANCES

- ♦ Assemblée Générale avec Paul Löwenthal 45
- ♦ Chronique de l’histoire du féminisme (F. Bourguignon) 47
- ♦ Lu pour vous : Eloge de la conscience (L. Fèvre) 49
- ♦ Spiritualité chrétienne (L. Fèvre) 52
- ♦ Rome : l’histoire se répète (La Libre) 55
- ♦ Humour 57

REVUE DES REVUES 58

AGENDA 60